

brennpunkt

le magazine critique sur le développement

*drëtt
Welt*



Dossier
**Après COVID: la
résistance plutôt
que la résilience**

Pandémie, peuples
indigènes et
reconnaissance des droits

Interview with Mark
Heywood : „There is a real
danger that COVID-19
could become an epidemic
that divides the world“

Odebrecht und die
Luxemburg-Connection –
2. Episode:
Luxemburgische
Odebrecht-Filiale klagt
gegen Peru vor dem
Weltbank-Schiedsgericht

edito

La résilience est sur toutes les lèvres. Le concept semble avoir définitivement détrôné celui du développement durable. Ceci devrait suffire à alerter nos esprits critiques. Mot-valise, chacun lui donne le contenu qu'il veut. On pourrait ne pas se soucier de cette banalisation, sauf que son appropriation est loin d'être innocente, participant d'une fabrique de consentement à peine voilée. « La résilience est d'abord une mise en récit, un discours qui apparaît comme un instrument d'exercice du pouvoir » (Samuel Rufat, Critique de la résilience pure, 2011)

En psychologie, Boris Cyrulnik définit la résilience comme « l'aptitude d'un corps à résister aux pressions et à reprendre sa structure initiale ». En écologie scientifique, « la résilience mesure la capacité d'un écosystème à maintenir son intégrité et à revenir à l'équilibre lorsqu'il est soumis à une perturbation » (C.S. Holling).

Transposé au discours politique, le concept de résilience soulève au moins trois problèmes fondamentaux : il pose le sujet de la crise comme un corps uni; il cible la cause du déséquilibre comme une circonstance extérieure; il induit comme seule réponse possible l'adaptation à l'environnement changé.

Les sociétés humaines ne sont pas des corps unis qui, ensemble, seraient confrontés de manière égale, aux conséquences de la crise du Coronavirus. Celle-ci non seulement souligne les inégalités ; elle les accentue. L'appel au combat commun et l'activation de la fibre morale des citoyens passent sous silence les différences abyssales de situation qui séparent les uns des autres. Les catégories discriminées sont infinies : Afro-américains aux USA, professionnels de la santé BAME au R-U, habitants des bidonvilles en Haïti, travailleurs de première ligne dans les maisons de soin dans nos pays, etc. Ainsi, l'écrivaine française Brigitte Giraud relevait avec justesse combien le « Restez chez vous!» est réellement problématique pour qui habite un 50m2 dans la « cité » (Le Monde (10/05/20).

Tout le monde n'est pas dans le même bateau. Ce constat amène à notre deuxième critique: la cause de la crise n'est pas à chercher en dehors de notre organisation sociale (un accident de la nature, une malédiction divine) mais bien à l'intérieur de celle-ci. Comme le soulignent scientifiques et observateurs, la zoonose et son extension mondiale sont liées à l'ordre socio-économique qui nous régit : réduction galopante de la biodiversité et des habitats sauvages, industrialisation de l'agriculture, massification du tourisme et des vols aériens, coupes budgétaires dans la santé, etc. La causalité entre notre modèle de développement, le capitalisme financiarisé, et la pandémie et ses conséquences sociales est établie. La notion de résilience déplace l'attention vers « un futur souhaitable », occultant « les lacunes qui ont fait que nos politiques nous ont menés à la production de vulnérabilités » (Annabelle Moatty, France Culture, 20/04/16).

Enfin, « résilience » induit l'injonction « il faut s'adapter » (Barbara Stiegler, 2019). Comme si tout le monde était en mesure de s'adapter. Mais surtout: à quoi s'adapter ? Le nouvel équilibre recherché n'est-il autre qu'un équilibre compatible avec le modèle qui, bien qu'à l'origine de la perturbation, est précieusement placé hors discussion? S'adapter, et donc, renoncer à transformer. Si c'est le cas, la résilience n'offre aucune perspective puisque les mêmes causes produiront les mêmes maux, plus fréquents et dévastateurs.

Voilà pourquoi, à la notion de « résilience », nous préférons celle de « résistance », qui ramène au cœur des débats la réalité crue des inégalités et l'espoir des luttes solidaires. Aussi, l'internationale des résistances nous paraît bien plus féconde que la résilience d'une nation.

Vous lirez ici de multiples illustrations de résistances portées, avec courage et solidarité, par des femmes et des hommes du Sud. Vous y découvrirez également de nombreuses invitations à résister, là où nous sommes. Bonne lecture.

Michaël Lucas, coordinateur général de l'ASTM

brennpunkt *Sommaire*

Edité par

Action Solidarité Tiers Monde
55, avenue de la Liberté
L-1931 Luxembourg
Tél: 400 427-20
Fax: 400 427-27
RCS F6030
e-mail: brennpunkt@astm.lu
web: www.brennpunkt.lu

Photo Couverture: Yanira Tala

Responsable de la rédaction

Dossier: Antoniya Argirova et Raquel Luna

Ont participé à ce numéro

Dr. Yves Ekoué Amaïzo, Pia Eberhardt, Nadine Haas, Mark Heywood, Verónica Figueroa Huencho, Initiative mésoaméricaine des défenseures des droits humains, Marine Lefebvre, Michaël Lucas, Abbas Milhem, Dietmar Mirkes, Antoni Montserrat Moliner, Anne Müller, Julie Smit

Layout

Antoniya Argirova

Impression

CA-Press Bascharage

Vous pouvez soutenir le magazine en faisant un don sur le compte CCPLU 71 11110102 3550 0000 (BIC : CCPLULL) avec mention « Brennpunkt 2020 » en n'oubliant pas votre nom et adresse complète. Renseignements: Chantale Mugisha
Tél: 400 427-63
e-mail: chantale.mugisha@astm.lu

Le Brennpunkt Drëtt Welt apparaît 4 fois par an. Tirage: 900 exemplaires.

Reproduction/Nachdruck

La reproduction des articles est autorisée à condition que la source soit mentionnée. Der Nachdruck ist frei unter der Bedingung, dass die Quelle angegeben wird.

Réalisé grâce à un appui financier de la Coopération luxembourgeoise.

Les opinions représentées dans la présente publication n'engagent que leurs auteurs.

Dossier: Après COVID: la résistance plutôt que la résilience

- 6 La crise sanitaire, crise surprise?
 - 11 Sitio San Roque : Comment une communauté urbaine pauvre fait face au défi de la sécurité alimentaire dans le contexte du confinement dû au COVID 19?
 - 14 La crise était déjà là
 - 17 Pandémie, peuples indigènes et reconnaissance des droits
 - 21 Covid 19, endettement et marge de manœuvre économique
 - 25 ISDS: Comment les avocats se préparent à poursuivre les États pour les mesures de lutte contre la pandémie?
 - 27 La pandémie COVID 19 pousse des millions de personnes précaires vers la famine
 - 28 COVID 19: une occasion pour Netanyahu de faire avancer le plan d'annexion de la Cisjordanie
 - 31 Cinq questions à Mark Heywood: „There is a real danger that COVID-19 could become an epidemic that divides the world“
- ### Perspectives
- 34 Odebrecht und die Luxemburg-Connection – 2. Episode: Luxemburgische Odebrecht-Filiale klagt gegen Peru vor dem Weltbank-Schiedsgericht
 - 38 Chevron/Texaco – Die unvollendete Geschichte eines Prozesses
- ### Coin CITIM
- 41 La crise de COVID-19 au-delà des fast news

Dossier La résistance plutôt que la résilience

6



Dossier

LA RÉSISTANCE PLUTÔT QUE LA RÉSILIENCE

La crise sanitaire: crise surprise?



Antoni Montserrat Moliner*

La crise actuelle ne peut pas être analysée comme une 'crise surprise' causée par une circonstance imprévisible qui a altéré de façon massive la logique du système en place et qui a provoqué des conséquences imprévisibles et inattendues. Il y a des années que beaucoup d'institutions, même à l'intérieur du système, parlent de l'extrême fragilité du modèle de développement actuel dans sa forme d'hyper-finance et écologiquement dévastatrice. La forme que pouvait prendre une nouvelle crise n'était pas claire et s'attendre à un facteur déclenchant du type Leman Brothers était une possibilité mais pas la seule.

La COVID-19 n'est peut-être que cela, un événement aux répercussions énormes sur l'économie productive et reproductive, mais aussi le déclencheur d'une crise plus profonde qui se

préparait depuis un certain temps. En fait, les médias économiques, les institutions financières internationales, les économistes orthodoxes et critiques et les organisations sociales disaient depuis longtemps qu'il existait un risque et des signes clairs d'une nouvelle crise économique et financière.

Tel que très bien expliqué par Michel Aglietta¹, la pandémie actuelle est un phénomène naturel qui n'est pas sans lien avec la dégradation de la biodiversité. Car la biodiversité est un amortisseur de la diffusion d'agents pathogènes. De son côté, le changement climatique, en provoquant la fonte du permafrost, diffuse des virus depuis longtemps enfouis, et donc inconnus. Le « choc » n'est donc pas exogène, comme les économistes aiment représenter toute « anomalie » échappant à leur conception idyllique des économies de marché. Par sa brutalité et sa globalité, cette crise met en lumière la dégradation des rapports entre les sociétés et leur milieu naturel.

L'un des éléments clés de cette crise est le niveau d'endettement élevé dans le monde. Ce que remet en question le système en ce moment, c'est que le niveau d'endettement mondial est de 322% du PIB mondial², contre 147% en 2007 et devrait atteindre 342% du PIB mondial si la contraction mondiale du PIB mondial est de 5,2% dans la période post-COVID19 telle qu'annoncé par la Banque Mondiale³. Tout cela dans un

contexte de taux d'intérêt très bas qui ont encouragé les dettes publiques et privées jusqu'à un niveau absurde, injustifiable dans de nombreux cas, certainement non remboursable et absolument insoutenable à l'échelle mondiale avec des répercussions différenciées selon les pays et les zones géographiques. Autrement dit, la dette mondiale triple plus que la richesse produite dans le monde (comme en témoigne le PIB, une mesure très inefficace qui, entre autres lacunes, ne considère pas dans son calcul le travail de reproduction et de soins, essentiel pour la durabilité de la vie).

La situation dramatique dans laquelle nous sommes ne sort pas de nulle part. Elle est aussi la conséquence directe des politiques désastreuses d'austérité qui ont affaibli notre système public de santé, nos services publics et notre sécurité sociale un peu partout. Rappelons qu'entre 2011 et 2018, la Commission européenne a recommandé à 63 reprises aux États membres de l'UE de privatiser certaines parties du secteur de la santé ou de réduire les dépenses publiques en matière de santé⁴.

Ce qui vient maintenant avec la crise de la Covid19, c'est une réduction assurée de la consommation à l'échelle mondiale avec des effets naturels sur la collecte des impôts partout : baisse de la TVA, des taxes sur les hydrocarbures, des impôts sur les sociétés et des impôts sur le revenu des particuliers. Cela aura de terribles répercussions budgétaires et, dans le cas particulier de l'Union européenne qui fonde ses recettes sur un% de la TVA perçue par les États membres et un% sur le PIB, cela modifie totalement son budget pluriannuel 2021-2027 et met en danger nombre de ses politiques (programme de recherche, PAC et autres). Il faut également ajouter une baisse évidente et brutale du tourisme de masse au cours de l'été 2020 dans de nombreuses régions d'Europe (Espagne, Catalogne, Italie, France, Grèce) qui provoquera un chômage de masse dans ce secteur et dans les secteurs qui y sont liés (hôtels, transport aérien, etc.). Les économies qui ont spéculé sur le territoire et qui ont généré une dépendance malsaine à l'égard de l'industrie du tourisme en

souffriront d'une manière particulière. Ce sont les effets du modèle touristique existant (croissance disproportionnée des aéroports, hôtels, ...) basés sur l'hyperconnectivité globale qui rendront la sortie de crise difficile car tout aura beaucoup changé en termes d'habitudes et des possibilités de consommation. L'industrie automobile, qui est assez importante en Europe, sort également avec beaucoup d'incertitude quant à son évolution à court terme (cas Renault, Nissan et autres à venir).

L'Agence internationale de l'énergie s'attend aussi à une baisse de la demande de pétrole en 2020, avec des effets sérieux sur l'économie mondiale. Il s'ensuit que la chute du prix du pétrole et des autres matières premières renforce le risque d'une dépression économique globale. Surtout, l'extension de la pandémie en Afrique aurait des conséquences dramatiques d'autant que les exportations de matières premières s'effondrent⁵.

Tel que l'expliquent les données du EURODAD (European Network on Debt and Development)⁶, le nombre de pays tributaires des exportations de produits de base est passé de 92 en 2002 à 102 en 2017, et en raison du coronavirus, on estime qu'il pourrait y avoir une

réduction de plus de 50 milliards de dollars des exportations mondiales. Seule une initiative politique d'envergure internationale par les gouvernements et les forces progressistes du monde entier qui propose une annulation générale de la dette publique peut avoir un sens à l'heure actuelle.

Dans la zone euro, la hausse de la dette devrait être moins forte en passant de 84,1% du PIB à 97% du PIB. Parmi les pays qui devraient souffrir le plus, l'Italie apparaît en première ligne. En effet, l'économie italienne est la première à avoir été touchée en Europe par le virus. Le poumon économique de la Lombardie a été rapidement frappé par cette crise sanitaire faisant des victimes par milliers. En outre, l'économie italienne est minée par une croissance morose depuis des années, une productivité au ralenti, et de forts déséquilibres territoriaux entre le Nord et le Sud. Les plans de soutien annoncés par le gouvernement de Giuseppe Conte pourraient faire grimper la dette de plus de 20 points, passant de 134,8% à 155,5% en 2020.

Ces situations de surendettement ne signifient pas que le capital spéculatif (sous forme de fonds vautours) disparaît, au contraire, c'est leur moment et c'est là qu'ils se sentent le plus à l'aise (très

bien expliqué et analysé par Naomi Klein avec sa doctrine du choc⁷). De nombreux actifs boursiers peuvent perdre de la valeur et être facilement acquis à des prix dérisoires.

Le changement climatique est également étroitement lié aux événements actuels et anticipe ce que pourrait devenir de futures crises sanitaires à l'échelle européenne d'une ampleur peut-être plus grande que celle d'aujourd'hui. Au cours des 50 dernières années, les activités humaines, et en particulier l'utilisation de combustibles fossiles, ont envoyé des quantités suffisantes de CO2 et d'autres gaz à effet de serre pour retenir davantage de chaleur dans les couches basses de l'atmosphère et avoir une incidence sur le climat mondial. Au cours des 130 dernières années, la température a augmenté d'environ 0,85°C dans le monde. Au cours des 25 dernières années, le taux s'est accéléré à 0,18°C de réchauffement par décennie. Le changement climatique est le grand défi de santé publique du 21e siècle. Aujourd'hui, environ un tiers de la population mondiale souffre de pointes de chaleur au moins 20 jours par an. D'ici 2100, cette proportion atteindrait 70% de la population si rien n'est fait pour limiter le changement climatique. Les vagues



© adam niescioruk, unsplash

de chaleur (comme l'été australien de 2019/20) deviendront la norme.

Voir les interrelations

Comme le chercheur iranien Mohsen Shahmanesh l'explique très bien⁸, nous partageons cette planète avec des millions d'espèces. Les espèces microscopiques et submicroscopiques (bactéries, archées et virus - organismes non cellulaires) représentent le pourcentage le plus élevé de biomasse terrestre par rapport à toutes les formes de vie cellulaire réunies ; y compris toutes les plantes et animaux. Les virus se distinguent non seulement par leur diversité, mais aussi parce qu'ils ne peuvent pas se propager seuls et doivent pénétrer dans les cellules d'un hôte et détourner leur mécanisme de reproduction pour produire des copies d'eux-mêmes. Une fois que le virus pénètre dans une nouvelle espèce, il doit pouvoir passer à des nouveaux hôtes pour survivre. Un virus réussi est le moins dommageable pour l'hôte, ce qui lui donne le temps de passer à un autre avant que le premier hôte ne le supprime. Les pandémies modernes se caractérisent donc par une propagation rapide et sont presque exclusivement d'origine virale.

Toutes les pandémies sont nourries par les mouvements de populations et cette mobilité a augmenté de façon exponentielle au cours du siècle dernier. Le transport moderne a non seulement réduit notre planète, il a considérablement réduit le temps nécessaire pour se déplacer d'un endroit à un autre. Ici, la vitesse de transport joue un rôle important, comme dans les épidémies de grippe et, bien sûr, dans la pandémie actuelle de la Covid-19.

Nous devons aussi voir l'interrelation entre la production, l'industrialisation du sport et de la religion, la pauvreté et la propagation d'agents infectieux. Ce que les bidonvilles, les camps de réfugiés, les usines bondées, les dortoirs de travailleurs, les marchés bondés, les matchs de football, les rassemblements

religieux, etc. ont en commun, c'est la proximité des personnes.

Mais une autre forme de densité de population qui est souvent oubliée est celle des animaux domestiques entassés dans les fermes industrielles. Selon certaines estimations, nous avons actuellement un milliard de vaches, un milliard de porcs et 20 milliards de poulets sur notre planète, ce qui équivaut à tous les animaux de compagnie au cours des 10 000 dernières années réunis⁹. En outre, ils se sont progressivement concentrés sur des exploitations de plus en plus grandes. En 1967, il y avait un million de fermes porcines aux États-Unis, qui ont été réduites à 100 000 en 2005. Actuellement, plus de la moitié de la viande élevée dans le monde est produite dans des fermes industrielles. Cette concentration d'animaux domestiques facilite le mouvement des virus entre les mêmes espèces, mais implique également un plus grand nombre d'animaux en contact étroit avec les oiseaux et les chauves-souris, permettant la transmission entre espèces.

La Xarxa d'economia Social i Solidària (XES)¹⁰ a dénoncé que la COVID19 ne tombe pas du ciel, mais est la conséquence d'un système capitaliste patriarcal, productiviste et dévastateur, qui a altéré l'équilibre des écosystèmes, y compris les virus et les bactéries. L'urbanisation et la déforestation associées au développement capitaliste « forcent beaucoup de ces animaux à migrer et à s'installer près de l'homme, ce qui multiplie les chances que les microbes, sans danger pour ces espèces, soient transmis à l'homme et mutent en agents pathogènes », explique la déclaration du XES.

En augmentant la pertinence des pathogènes et de leurs vecteurs pour l'habitat, les changements de réchauffement et le taux de précipitations contribueront à la propagation probable d'autres maladies¹¹. Le paludisme, la dengue, diverses salmonelloses, le choléra, la leptospirose, etc. La fragmentation et la faiblesse des forêts augmenteront la densité des tiques qui

peuvent provoquer la maladie de Lyme ou des virus tels que Hendra et Nipah. Tout cela en laissant de côté les effets catastrophiques de la décongélation des pôles et du Groenland.

Préparer l'avenir

Heureusement, l'Italie, l'Espagne, le sud de la France, la côte croate et la Grèce sont désormais définies comme «une zone tropicale à temps partiel», les hivers sont encore suffisamment froids pour interrompre la transmission des maladies tropicales et la paralysie industrielle de ces dernières semaines signifiera un certain soulagement de la situation climatique purement temporaire. Mais au fur et à mesure que les périodes de températures élevées se prolongent, cette „fenêtre“ par laquelle les futures pandémies entreraient va devenir de plus en plus large. Tout cela sans exclure l'émergence de nouveaux virus respiratoires opportunistes liés à la transmission zoonotique avec lesquels le modèle actuel de mélange et de consommation humain / animal peut encore nous surprendre.

Tout cela créera de nouvelles tensions dans les systèmes de santé publique qui se sont montrés insuffisamment préparés pour faire face à cette nouvelle situation en raison des priorités politiques néolibérales et prédatrices de la plupart des gouvernements du monde.

Lorsque la première attaque sur la transmission de la COVID19 sera terminée et qu'une certaine normalité pourra être restaurée, c'est-à-dire que lorsque le pic de transmissions et les pics d'hospitalisations et de mortalité subséquents auront été atteints, un plan de choc social basé sur trois valeurs et objectifs sera nécessaire et sera considéré comme urgent partout :

1. Augmentation des dépenses de santé en termes de disponibilité de ressources humaines et logistiques bien réparties sur le territoire.

2. Revenu général des citoyens pour faire face à un chômage de masse qui peut être temporaire mais qui sera dévastateur pour de nombreuses familles et auquel les mesures classiques d'assurance-chômage ne pourront pas répondre.

3. Programme d'assistance sociale adapté aux situations d'extrême vulnérabilité (résidences pour personnes âgées, personnes atteintes de maladies chroniques, etc.).

A ces exigences, il faudra ajouter, sans aucun doute, celle d'investir davantage et mieux dans la recherche et l'innovation. Bien que seul certains pays du monde seront en mesure de répondre à cette demande.

Cela fait suite aux politiques de lutte contre la pandémie adoptée dans différents pays. Sans volonté d'exhaustivité, puisque cela exigerait beaucoup de pages on peut synthétiser deux réalités et expériences bien diverses : le Luxembourg et l'Équateur.

Politiques de lutte contre le virus: le Luxembourg et l'Équateur

Le gouvernement luxembourgeois a, de manière générale, suivi les recommandations parfois contradictoires de l'OMS et a privilégié les mesures de protection, et de confinement strict de la population. Il est vrai qu'un pays avec 626.000 habitants au centre de l'Europe n'avait pas d'autre alternative. La plus grande inquiétude du gouvernement était le risque de fermeture des frontières qui pouvait mettre en péril l'ensemble de l'économie luxembourgeoise (avec 50% des salariés transfrontaliers et 70% dans le cas des salariés du secteur santé). Le confinement au Luxembourg a touché initialement des secteurs, comme le bâtiment, qui n'ont pas été touchés dans les pays voisins tandis que les mesures sur les droits individuels ont été moins fortes que dans ces mêmes pays

(activités de loisirs en plein air étant toujours autorisées, promenades dans les parcs et jardins, etc.)¹².

A la différence de pays comme l'Espagne ou l'Italie, le Luxembourg a rapidement intégré dans son plan de lutte contre la pandémie les mesures à caractère social (chômage partiel à 80%, congé pour raisons familiales, aides directes ou indirectes aux entreprises et aux indépendants, prêts remboursables, etc.). De façon générale, le gouvernement a bien réagi à l'impact direct de la crise économique.

Le Luxembourg a un modèle de secteur sanitaire très particulier qui est presque entièrement financé par de l'argent public (état, sécurité sociale) et exploité par des consortiums publics et privés. La situation a changé pendant la crise et le secteur médical est devenu presque entièrement public pendant la crise avec le soutien du secteur privé. Presque 1500 personnes ont été engagés pour constituer la réserve sanitaire (dans presque tous les domaines médicaux) dans des conditions de salaire très satisfaisantes. D'ailleurs tous les hôpitaux luxembourgeois ont pu être transformés en 3 semaines en des centres de prise en charge de pandémie. Même la couverture médicale universelle (CMU) a été garantie durant l'état de crise bien que les travailleurs sans papiers ou ceux avec des contrats illégaux et précaires sont restés à l'écart du système et ont été pris en charge par des asbl (ASTI, Caritas).

Comme presque dans tous les pays européens (bien qu'avec beaucoup moins d'intensité qu'en Espagne ou en France) les maisons de soins et les réseaux affiliés ont initialement constitué des foyers de contagions et de mortalité. Ses salariés ont dû travailler longtemps des journées de 60 heures par semaine et ont eu beaucoup plus tardivement accès aux outils de protections (masques de protection, combinaisons protectrices, etc.) que les salariés du milieu hospitalière. Le secteur de soins (« Altenpflege ») sous la responsabilité du ministère de la famille, n'a jusqu'à présent publié de 'guidelines' qu'en cas

de patient contaminé laissant toute responsabilité aux maisons/réseaux privés concernés.

Le suivi climatique de la pandémie pour la période 2020-2021, a été aussi pris en considération (bien loin d'une analyse d'ensemble et d'une action internationale en accord avec le caractère de la crise) et certaines mesures du PNEC (plan climat et énergie), baptisées "Gréng Relance fir Lëtzebuerg", ont été renforcées à courte durée. Dans le cadre du programme de relance économique "Neistart Lëtzebuerg", elles soutiendront les citoyens et l'artisanat local et permettront de renforcer le lien entre le développement économique du pays d'une part, et la politique climatique et énergétique d'autre part.

L'Équateur est le pays d'Amérique Latine en train de subir les pires conséquences sanitaires et économiques de la pandémie. Le pays déjà avant le coronavirus, faisait face à une situation économique pleine d'urgences budgétaires et à un environnement international très difficile qui étranglait ses comptes extérieurs. À première vue, la gravité de la crise sanitaire en Équateur s'explique par les coupes brutales et irresponsables des investissements dans le domaine de la santé publique par le gouvernement du président, Lenín Moreno. Sur les 353 millions prévus au plan santé 2017, il est passé à 302 millions en 2018 et 186 millions en 2019 ; une baisse qui est aggravée par l'incapacité d'exécuter le montant du budget alloué - également en raison des pressions dérivées de l'austérité budgétaire -, ce qui s'est traduit par un investissement réel de 241 millions en 2017, 175 millions en 2018 et 110 millions en 2019¹³.

Étant donné que le coronavirus a surpris les systèmes de santé de la planète, la décision d'établir une quarantaine, en particulier dans les plus grandes villes, est raisonnable pour tenter de ralentir l'avancée de la pandémie. Rester à la maison, oui, mais la question est : qui peut rester à la maison et survivre en Équateur ? Nous pouvons voir combien il est difficile de rester en quarantaine à la maison, même s'il y a certains comforts

et aucune pression économique. Il est donc beaucoup plus complexe pour les groupes structurellement non protégés qui n'ont pas de logement adéquat, de revenu stable ou d'épargne et qui vivent dans des conditions vraiment sous-humaines, dans les bidonvilles ou dans la rue¹⁴.

Combien de personnes en Equateur ont un revenu stable ? Nous savons que plus de 60% de la population économiquement active, soit environ 5 millions de personnes, n'ont pas d'emploi adéquat. Cela signifie que le plus grand nombre de ces personnes vivent au jour le jour. Ce sont des vendeurs de rue, ce sont des maçons, ce sont des tailleurs, ce sont des couturières, ce sont des chauffeurs, ce sont des gens qui dispensent des soins dans différents domaines et services. Tous ces gens ne sont absolument pas protégés. À mesure que l'infection se propage, elle montrera également des taux de mortalité et de contagion en termes de classe, creusant les différences entre la ville construite, celle des groupes aisés et la ville des constructeurs, souvent celle des bidonvilles¹⁵.

La pandémie, alors, d'une part, révèle la réalité de l'injustice sociale, des inégalités sociales, d'une manière brutale, et d'autre part, conduira à une augmentation de la pauvreté. La CEPAL anticipe déjà bien¹⁶ que l'impact du coronavirus pourrait provoquer une augmentation de 35 millions de pauvres en Amérique latine, sans tenir compte de l'impact de la grave récession économique mondiale qui s'est produite depuis avant l'apparition du coronavirus. Et l'Équateur, dans les scénarios d'organisations multilatérales, comme la CEPAL elle-même ou le FMI¹⁷, apparaît comme celui qui subira le plus grand impact de cette crise liée à la fois à la pandémie et à la récession. Le gouvernement donne également des indicateurs à cet égard. Par exemple, son vice-président Otto Sonnenholzner prévoit que le coût de la pandémie pourrait représenter 10 ou 12% du PIB¹⁸.

En Équateur, une inégalité marquée persiste dans la répartition des biens en général, et des terres en particulier. Certaines estimations avec des informations primaires de l'INEC

indiquent qu'en 2017, le coefficient de Gini sur la répartition des terres dépassait 0,8 point. Auparavant, une grande partie des paysans et, en particulier, des peuples autochtones pouvaient maintenir, d'une certaine manière, un niveau de plus grande autosuffisance, avec laquelle ils auraient pu en quelque sorte se distancier de ce monde rendu fou par l'accumulation de capital, qui est là où le coronavirus apparaît. Aujourd'hui, les paysans et les peuples autochtones sont de plus en plus liés à la logique du marché et malgré le fait qu'ils produisent de la nourriture, ils souffrent de la faim. Cela s'explique par le fait qu'ils obtiennent de plus en plus leurs produits par le biais de monocultures. Ils ont perdu une grande partie de la capacité d'avoir leur jardin - leur ferme - avec de multiples produits, avec lesquels ils pourraient répondre à leurs besoins alimentaires et même médicaux. Le scénario est complexe et sans être pessimiste, les perspectives sont de plus en plus sombres. Comme nous l'avons vu, plusieurs organisations internationales l'anticipent¹⁹.

Théoriquement les deux pays, le Luxembourg et l'Équateur, font partie d'une même organisation censée orienter et donner des recommandations de validité planétaire. On a clairement vu que les contextes économiques, sociaux et écologiques ont déterminé les capacités de réponse. Néanmoins le besoin d'une organisation internationale avec des capacités de faire face à la pandémie est plus nécessaire que jamais. Nous devons être clairs et réactifs dans tout ce qui concerne l'action de l'OMS (Organisation mondiale de la santé). Il n'est pas acceptable qu'une agence des Nations Unies ayant un rôle aussi important à jouer à l'avenir ne dispose que de 18% de son budget sous forme de recettes provenant des États Membres, tandis que les 82% restants proviennent de donateurs privés, Bill and Melina Gates Foundation en premier lieu suivis, par les sociétés pharmaceutiques. Sans remettre en cause les capacités techniques et scientifiques de l'OMS, qui sont très élevées, le modèle de gouvernance de cette organisation, qui doit être pleinement publique et pleinement indépendante dans sa capacité d'analyse en ces temps, n'est pas acceptable. Une situation comme celle

qu'on vient de subir avec 196 membres de l'OMS donnant 196 réponses différentes ne devrait jamais se reproduire. Il faut que dans le respect des différences de chaque contexte national ou continental une coordination mondiale la plus étroite possible devienne la règle et pas l'exception.

*Antoni Moliner is Active Senior on Public Health for the European Commission, Member of the Luxembourg National Committee for Rare Diseases and Member of the Board of ALAN-Maladies Rares Luxembourg Member of the Scientific Committee of FEDER Spain

Sources

- 1 http://www.cepii.fr/PDF_PUB/lettre/2020/let407.pdf
- 2 <http://www.economiamatin.fr/news-dette-souveraine-etats-entreprises-corporate-comparaison>
- 3 <https://www.zonebourse.com/actualite-bourse/La-Banque-mondiale-table-sur-une-contraction-de-5-2-de-l-economie-mondiale-en-2020--30740684/#:~:text=La%20Banque%20mondiale%20table%20sur%20une%20contraction%20de%205%2C2,1%3%A9conomie%20mondiale%20en%202020&text=Pour%20les%20%3%A9conomies%20avanc%C3%A9es%2C%20d%3%A9taille,3%2C9%25%20en%202021.>
- 4 <https://www.humanite.fr/la-commission-europeenne-demande-63-fois-aux-etats-de-reduire-les-depenses-de-sante-denonce-687250>
- 5 http://www.cepii.fr/PDF_PUB/lettre/2020/let407.pdf
- 6 https://eurodad.org/covid19_debt2
- 7 <https://www.straight.com/news/1374996/video-naomi-klein-coronavirus-capitalism-and-how-beat-it>
- 8 <https://weeklyworker.co.uk/worker/1295/coronavirus-and-capitalism/>
- 9 N. Wolfe The viral storm Londres 2011
- 10 <https://xes.cat/2020/06/04/definim-juntes-el-pla-daccio-de-less-davant-la-crisi/>
- 11 <https://www.brennpunkt.lu/article/dereglement-climatique-et-sante-c%cc%a7a-va-franchement-mal/>
- 12 <https://dei-lenk.lu/2020/04/27/carnet-de-crise/>
- 13 <https://ecuadortoday.media/2019/05/02/salud-en-epoca-de-austeridad/>
- 14 <https://www.sinpermiso.info/textos/el-coronavirus-en-los-tiempos-del-ecuador>
- 15 <https://www.sinpermiso.info/textos/el-coronavirus-en-los-tiempos-del-ecuador>
- 16 https://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/45337/4/S2000264_es.pdf
- 17 <https://www.primicias.ec/noticias/economia/mexico-ecuador-mas-golpeados-crisis-covid-fmi/>
- 18 <https://www.vistazo.com/seccion/pais/actualidad-nacional/pandemia-puede-costar-ecuador-hasta-10-0-12-del-pib-cree>
- 19 <https://www.sinpermiso.info/textos/el-coronavirus-en-los-tiempos-del-ecuador>

Sitio San Roque : Comment une communauté urbaine pauvre fait face au défi de la sécurité alimentaire dans le contexte du confinement dû au COVID 19?



Julie Smit

L'émergence de COVID-19 a provoqué une crise qui recoupe et exacerbe les problèmes existants auxquels font face les populations pauvres des villes. La situation de la communauté urbaine pauvre dans le quartier de Sitio San Roque de la Grande Manille, la capitale des Philippines, illustre ce problème et montre comment une communauté bien organisée peut développer sa propre résilience pour faire face à la situation.

La communauté de Sitio San Roque - une histoire de lutte pour la terre en milieu urbain

Sitio San Roque est une communauté de quelque 6 000 familles à Quezon City, l'une des villes qui composent l'agglomération de Manille. La communauté a commencé à se développer dans les années 1960 lorsque des familles de migrants, pour la plupart des paysans sans terre venus d'autres régions du pays à la recherche de meilleurs moyens de subsistance dans la ville, s'y sont installées. Ils ont défriché la terre et l'ont transformée en terres agricoles productives. Dans les années 70 et 80, quelque 20 000 familles vivaient sur les 37 hectares de terre, produisant suffisamment de nourriture pour elles-mêmes et pour la vendre sur le marché local. Au fil des années, la communauté a construit des routes et des bâtiments

rapide lorsque le gouvernement national a pris conscience de la valeur de la zone en tant que site pour des entreprises commerciales lucratives telles que le développement de logements de luxe, de centres commerciaux et de bureaux. En 2009, l'Office national du logement et le gouvernement de la ville de Quezon ont conclu un projet public-privé avec Ayala Land Inc., l'un des plus grands promoteurs immobiliers du pays, dans le but de développer la zone.

Depuis lors, la communauté de Sitio San Roque se bat pour le droit de rester. La lutte s'est intensifiée en 2010, lorsque l'État et les forces d'Ayala Land ont tenté de niveler la zone par des moyens violents. La communauté s'est défendue en érigeant une barricade. Depuis, elle est constamment harcelée, expulsée de force, et on l'empêche d'apporter des matériaux de construction pour les travaux de construction ou de réparation. En conséquence, le nombre de familles s'est réduit à seulement 6 000.

Au fil du temps, un certain nombre de familles ont accepté l'offre des autorités de se réinstaller ailleurs. Cependant, les sites de logement sont souvent trop éloignés, les logements attribués sont de qualité inférieure et coûteux et les équipements de base tels que l'eau et l'électricité, les écoles, les soins de santé et les possibilités d'emploi font défaut. En conséquence, beaucoup de ceux qui

solides et a installé des canalisations d'eau. En tant que résidents informels, ils ne recevaient aucune aide de l'État.

Cependant, la communauté a été menacée dans les années 1990 par l'urbanisation



© Save San Roque

ont été relogés ont fini par revenir en ville.

L'impact de COVID-19

Comme de nombreuses communautés urbaines pauvres aux Philippines, la situation économique de la population de Sitio San Roque est précaire. Elle est en grande partie composée d'ouvriers du bâtiment, de salariés journaliers et de travailleurs informels tels que les ouvriers du transport, les conducteurs de pédicabs et de jeepney, les vendeurs ambulants et les blanchisseuses.

La crise COVID-19 et la quarantaine communautaire introduite à la mi-mars par le gouvernement pour l'agglomération de Manille et l'ensemble de l'île de Luçon ont aggravé cette précarité. Les travaux de construction, les magasins, les centres commerciaux et les transports publics se sont tous arrêtés sans avertissement. L'impact de ce blocage, qui a duré deux mois, a été dévastateur pour une communauté dont les membres dépendent des salaires quotidiens pour acheter de la nourriture et d'autres produits de première nécessité.

L'accès à la nourriture sur le marché de la communauté locale est également devenu un problème car les prix ont augmenté malgré le gel des prix imposé par le gouvernement et les limites imposées sur les quantités que les gens pouvaient acheter. Normalement, les habitants achetaient de petites quantités, juste assez pour la journée, mais maintenant ils sont obligés d'acheter des quantités plus importantes. En l'absence de revenus, il est devenu très difficile de se procurer de la nourriture.

Selon l'organisation «Save San Roque», qui soutient la communauté, de nombreux résidents connaissent ce que l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) appelle «une insécurité aiguë grave, c'est-à-dire une faim si extrême qu'elle menace immédiatement leur vie ou leurs moyens de subsistance et les rend dépendants de l'aide extérieure pour survivre». (FAO, 2020)

La réponse du gouvernement à la COVID-19 : une application stricte des règlements de quarantaine tout en ne fournissant pas de secours

Au début du blocage, le président philippin Duterte a promis d'apporter une aide aux familles pauvres pendant le blocage par l'intermédiaire des autorités locales et du ministère de la protection sociale et du développement, mais en réalité, les familles touchées à San Roque, comme dans de nombreuses autres régions, ont constaté que l'aide était soit trop faible, soit arrivée trop tard. Nombre d'entre elles n'ont reçu aucune aide.

La politique gouvernementale de lutte contre la pandémie s'est plutôt concentrée sur l'application de mesures draconiennes de confinement. L'appel lancé par le président Duterte à la police pour qu'elle fasse usage de la force afin d'assurer le respect de la quarantaine, voire de tuer les contrevenants si nécessaire, a entraîné de nombreux cas de brutalité policière. Comme tout mouvement non essentiel à l'extérieur de la maison était passible d'arrestation, mais les gens devaient sortir pour essayer de trouver du travail et de la nourriture, le verrouillage équivalait à une criminalisation de la pauvreté.

Non seulement le gouvernement n'a pas apporté l'aide qu'il avait promise, mais il s'est attaqué aux groupes de la société civile qui apportent une aide aux nécessiteux, les accusant, tout comme il s'est attaqué aux défenseurs des droits humains dans d'autres contextes, d'être liés au parti communiste. Les restrictions de confinement sont utilisées abusivement pour limiter les voix critiques.

Répression de l'État et harcèlement de la communauté de Sitio San Roque dans le cadre de COVID-19

Le 1er avril, après des semaines d'attente en vain de l'aide gouvernementale promise, plusieurs habitants de San Roque ont entendu une rumeur - qui s'est révélée fautive par la suite - selon laquelle l'aide alimentaire allait enfin être distribuée. En attendant la distribution espérée, ils ont porté des pancartes improvisées avec des slogans tels que «Nous avons faim» et ont parlé aux médias de leur situation. La police est arrivée et a violemment dispersé le groupe à l'aide de matraques et a arrêté 21 personnes, dont beaucoup n'étaient que des passants. Elles ont été accusées, entre autres, d'avoir enfreint la loi sur les rassemblements publics, de désobéissance à un ordre légal, de diffusion de fausses informations et d'entrave à l'accès aux routes. Après leur arrestation, les 16 hommes et 5 femmes ont été enfermés dans une cellule de détention pendant cinq jours sans possibilité de respecter la distance sociale et malgré le fait que deux policiers de la prison aient été testés positifs au COVID-19.

Avec l'aide de sympathisants, dont certaines personnalités connues qui ont été choquées par l'arrestation de personnes demandant pacifiquement des comptes au gouvernement, ils ont été libérés moyennant une caution de 15 000 pesos (environ 270 euros). Leur audience a été reportée à la fin du confinement.

«Les balles ne sont pas la nourriture des affamés. Les cellules de prison ne sont pas la médecine des malades».

La soi-disant «protestation illégale» contre le manque d'aide d'urgence du gouvernement a provoqué une tirade du président philippin Duterte, dans laquelle il a attaqué et menacé Kadamay, une organisation de masse nationale qui soutient la lutte des populations pauvres des villes pour des emplois réguliers et décentes, des salaires adéquats, des logements abordables et le respect des droits humains, pour avoir été l'instigateur de la protestation. La communauté du Sitio San Roque est un membre local de Kadamay.

Le président de Kadamay, Arellano, a réagi aux menaces de Duterte en déclarant : «Les balles ne sont pas la nourriture des affamés. Les cellules de prison ne sont pas la médecine des malades».

Commentant l'incident, un porte-parole de l'organisation nationale des droits humains, Karapatan, a déclaré : «Il est vraiment lamentable qu'au lieu de répondre aux besoins de son peuple, le gouvernement ait réagi avec une violence implacable. On ne pourra jamais reprocher aux habitants du Sitio San Roque d'avoir quitté leur maison pour demander de l'aide. Trois semaines après le début de la mise en place du verrouillage, les habitants ont dû chercher l'aide que le gouvernement leur avait promise».

Une communauté résiliente fait face au défi de la sécurité alimentaire dans le cadre du verrouillage COVID-19

Les années de lutte pour le droit de rester sur leurs terres ont fait des habitants de San Roque une communauté forte et bien organisée, ce qui leur a été très bénéfique pour faire face au défi de COVID-19 et à ses conséquences. La communauté est soutenue dans sa lutte par le groupe de pauvres urbains Kadamay et l'Alliance Save San Roque, une alliance de professionnels, d'étudiants et

d'organisations travaillant pour le droit au logement de la communauté urbaine pauvre de Sitio San Roque.

Suite à l'arrestation violente des «San Roque 21», la communauté a décidé de développer un plan d'aide à long terme pour traverser la crise et au-delà. À la mi-mars, avec l'aide de Save San Roque, ils avaient déjà commencé à collecter des dons afin d'apporter une aide aux milliers de familles les plus vulnérables pendant les deux premières semaines de la quarantaine communautaire. Cependant, il était clair que cet effort de secours ne serait pas durable, car le coût de la fourniture de biens pendant une semaine à 250 familles s'élevait à quelque 2 700 euros.

À la recherche d'une solution plus durable, ils ont décidé, dans un deuxième temps, de mettre en place un système de cuisines collectives qui fournirait des aliments frais et nutritifs aux résidents dans le besoin. L'effort de secours est financé par une campagne de dons organisée par la communauté en collaboration avec Save San Roque, qui a donné lieu à des dons réguliers en espèces et en nature de la part des partisans et des vendeurs du marché. La communauté achète également des produits sur le marché local, ce qui résout le problème de l'obligation d'acheter de plus grandes quantités. Ils planifient, préparent et emballent les repas et organisent ensemble les livraisons à domicile. Cette méthode est non seulement plus efficace et plus rentable, mais elle contribue également à renforcer la capacité de la communauté à travailler ensemble pour assurer sa propre sécurité alimentaire.

26 cuisines communautaires sont désormais opérationnelles, gérées par les chefs de la communauté dans les différents quartiers de Sitio San Roque, et fournissent des repas à un millier de familles qui ont perdu leurs sources de revenus à cause de la quarantaine communautaire.

Dans une troisième phase de leur plan visant à assurer la sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire à long

La politique gouvernementale de lutte contre la pandémie s'est plutôt concentrée sur l'application de mesures draconiennes de confinement. L'appel lancé par le président Duterte à la police pour qu'elle fasse usage de la force afin d'assurer le respect de la quarantaine, voire de tuer les contrevenants si nécessaire, a entraîné de nombreux cas de brutalité policière. Comme tout mouvement non essentiel à l'extérieur de la maison était passible d'arrestation, mais les gens devaient sortir pour essayer de trouver du travail et de la nourriture, le verrouillage équivalait à une criminalisation de la pauvreté.

terme, la communauté entend créer un jardin agroécologique urbain collectif qui leur permettra de subvenir à leurs propres besoins alimentaires et de les rendre indépendants de l'aide extérieure à l'avenir. Le défi consiste maintenant à trouver des emplacements appropriés.

Les cuisines communautaires menacées par la police

Le 5 avril, le troisième jour du programme de cuisine communautaire, la police est soudainement entrée dans la communauté et a tenté de la fermer au motif qu'elle violait les restrictions de quarantaine. Ils ont également démantelé des affiches demandant «De l'aide, pas les prisons» et appelant à des tests de masse pour COVID-19. Cependant, les organisateurs de la communauté avaient veillé dès le départ à ce que toutes les règles de protection contre COVID-19 soient respectées ; les gens portaient des masques, observaient les règles de distanciation sociale et se lavaient régulièrement les mains. On peut donc supposer que les cuisines communales de San Roque ont été visées par la police de cette manière en raison de leurs années de résistance à quitter leurs maisons et non pour des raisons d'hygiène. Il est intéressant de noter qu'il n'y a eu aucune interférence avec des projets de cuisines communales similaires dans d'autres régions qui ne sont pas sous le radar des autorités ou des forces de sécurité.

L'importance d'organisations communautaires fortes

L'exemple de la communauté du Sitio San Roque souligne l'importance d'organisations communautaires fortes et résistantes, en particulier dans les situations où un régime répressif ne parvient pas à répondre aux besoins de la population et tente de saper et d'empêcher la société civile de jouer son rôle. Les années de travail de construction communautaire de la part des résidents de Sitio San Roque, Kadamay et Save San Roque Alliance ont été cruciales, non seulement pour permettre à la communauté de rester sur leurs terres, mais aussi pour faire face au défi de la crise COVID-19 et à ses conséquences.

La crise était déjà là'



Initiative mésoaméricaine des défenseuses des droits humains (IM-Defensoras)²

Les femmes défenseuses des droits en Amérique centrale face au Covid 19

Le 13 avril, Ana Cristina Barahona, membre du Réseau des femmes mésoaméricaines en résistance, a été arrêtée par la police civile nationale du Salvador alors qu'elle s'apprêtait à aller chercher des médicaments pour son fils de 3 ans hospitalisé. Bien que son déplacement ait été justifié, elle a été transférée dans un centre de détention où étaient retenues d'autres femmes. L'endroit était dans des conditions insalubres, elle n'a pas reçu de masque, de gel désinfectant ni d'accès aux médicaments pour son diabète. Elle a été libérée plus d'un mois plus tard, le 20 mai.

Au Salvador, au moins 2 424 personnes ont été arrêtées pour avoir violé l'«état de quarantaine» décrété par le gouvernement. La campagne médiatique du président, qui a apporté un soutien économique à la population, a suscité l'admiration internationale et fait oublier qu'il y a quelques mois seulement, le même président avait fait irruption au Congrès, bible à la main, entouré de militaires armés. Déjà en pleine pandémie, le gouvernement a confiné des milliers de personnes dans des lieux insalubres, où elles étaient entassées, séparées de leur famille et sans information sur leurs tests. Bon nombre d'entre elles sont des mères, qui sont à la tête d'un ménage et dont la famille a été laissée sans aucune protection.

Ce qui se passe au Salvador n'est pas une situation isolée. Dans la plupart des pays d'Amérique centrale, l'urgence sanitaire est devenue le prétexte parfait pour continuer à affaiblir la démocratie, accroître l'autoritarisme et renforcer la militarisation. Au

Honduras, le gouvernement a décrété la suspension des droits et des garanties constitutionnels, notamment la liberté d'expression et le droit à l'inviolabilité du domicile. Au Guatemala, le gouvernement a décrété la «fermeture totale» du pays et imposé un état de siège aux communautés particulièrement actives dans la lutte contre les compagnies extractives. Au Mexique, bien que le gouvernement fédéral n'ait pas adopté une approche répressive, de nombreuses autorités locales appliquent des mesures répressives. Au Nicaragua, la persécution politique se poursuit sans relâche et le gouvernement réprime ceux qui contredisent la vision négationniste de la pandémie soutenue par l'Etat depuis le début.

Lorsque le Coronavirus est arrivé en Amérique centrale, les femmes défenseuses des droits humains subissaient déjà les conséquences d'une crise structurelle causée par un modèle économique et politique issu de l'héritage colonial et qui maintient notre région plongée dans la violence, le pillage des ressources naturelles et les profondes inégalités qui se répercutent sur nos vies, nos corps et nos territoires.

L'urgence sanitaire a mis en évidence l'effondrement des services publics provoqué par les politiques néolibérales qui les pillent, les affaiblissent et les privatisent depuis des décennies : des hôpitaux débordés et insalubres, du personnel de santé - majoritairement féminin - sans droits fondamentaux et victime d'attaques, etc. Entre temps, les gouvernements accusés de trafic de drogue, comme celui du Honduras, profitent de l'augmentation des dépenses

de santé pour perpétrer de nouveaux actes de corruption.

Pour les femmes et les populations vulnérables, l'enfermement a entraîné plus de violence, plus de pauvreté et plus d'exploitation. Pour des millions de femmes qui vivent du travail informel - y compris les vendeuses de rue, les travailleuses du sexe, les ouvrières agricoles, les employées de maison - il a été impossible de respecter cette mesure au risque de perdre leurs moyens de subsistance. Beaucoup d'autres ont persisté à migrer pour échapper à la pauvreté et à la violence, mais elles ont été délaissées et abandonnées en cours de route.

Le fait de rester à la maison a accentué davantage la vulnérabilité des familles vivant sans accès à l'eau et dans des conditions de surpopulation et a une fois de plus augmenté la charge des travaux domestiques et des soins pour les femmes. Le confinement exacerbe la violence domestique contre les femmes et les enfants, et cache le fait que plus de femmes sont victimes de féminicides que du covid-19.

Au Salvador, on a constaté une augmentation de 70 % des plaintes pour violence à l'égard des femmes. Au Honduras, pendant la pandémie, 83 féminicides et plus de 18 000 cas de violence domestique ont été recensés. Au Mexique, au 13 avril, 100 femmes étaient mortes du coronavirus, tandis que 367 ont été assassinées au cours de la même période.

En pleine urgence sanitaire, les gouvernements permettent aux entreprises privées de commettre de graves abus : des licenciements massifs, le refus d'arrêter leur activité (obligeant ainsi des milliers de personnes à travailler dans des conditions dangereuses - une réalité particulièrement terrible pour les femmes travaillant dans les maquiladoras), la diffusion de fausses informations sur le virus, entre autres. Ils continuent également à favoriser la poursuite et l'expansion de l'activité extractive, en faisant passer les intérêts économiques avant la santé de la

WHRD ALERT

Trans community
rights defender Karla
Camarena killed in
Guanajuato, Mexico

Karla Valentina
Camarena del
Castillo

Organization
Mexican Network of Trans
Women in Guanajuato State

Activity
Transphobic femicide

MEXICO 01/04/2020

For more information:
im-defensoras.org

population et en profitant du manque de moyens des communautés pour opposer une résistance. L'extractivisme n'a pas été mis en quarantaine et la défense des biens communs reste l'une des principales causes de risque et de violence à l'égard des femmes défenseuses des droits humains.

Au Honduras, les communautés de Canaan, El Hatillo et Támara ont été réprimées par la police nationale avec des bombes lacrymogènes et des chars d'assaut pour avoir organisé une occupation pacifique afin de demander de la nourriture et de l'eau pour faire face à la quarantaine. De nombreuses manifestantes étaient des femmes. COPINH et OFRANEH ont dénoncé le fait que le gouvernement permet la violence de groupes criminels et fait obstruction aux mesures sanitaires que leurs communautés ont mises en place avec succès pour se protéger du covid-19.

En deux mois seulement, quatre femmes activistes ont été assassinées, la plupart au Mexique: Karla Camarena, une défenseuse bien connue des droits des communautés LGBTI ; Paulina Gómez Palacios Escudero, une défenseuse du territoire travaillant avec le Conseil régional de Wixárika ; et la journaliste María Elena Ferral, au Mexique ; et Iris Argentina Álvarez, de la coopérative paysanne Cerro Escondido au Honduras.

Dans tous les pays de la région, nous sommes confrontés à des abus de la part de la police, qui s'en prend aux femmes défenseuses en raison de la présence publique que nous avons dans nos communautés, ce qui accroît notre vulnérabilité lorsque nous sommes emprisonnées.

Au Nicaragua, le 24 mars, Maria Esperanza Sanchez, emprisonnée dans la prison des femmes pour sa participation

aux manifestations de 2018, a eu une bronchite, une crise d'asthme et une crise d'hypertension pendant sa détention. Elle a été privée de soins de santé, de médicaments et de protection contre le coronavirus. Quatre autres femmes sont en prison pour des raisons politiques, dont une transsexuelle. Elles ont toutes des maladies respiratoires associées au risque d'infection par covid-19.

Le 30 mai, des éléments de l'armée guatémaltèque et de la police civile nationale ont fait une descente au domicile de la défenseuse de K'iche, Manuela Alejandra Pop Tuy, membre de

On nous tue, on nous arrête et on nous met en danger, on nous agresse pour défendre les biens communs, on nous diffame et on nous harcèle. A l'heure actuelle, alors qu'il est crucial pour la vie d'élever la voix contre les injustices, nous, les femmes Centroaméricaines défenseuses des droits, sommes confrontées à de nouvelles agressions qui se produisent dans un climat de plus grande acceptation sociale des mesures répressives en raison de la peur de la population face au virus et des présidents qui s'érigent en «sauveurs du peuple».

l'Association pour le développement des femmes Alanel, et l'ont arrêtée de manière arbitraire. La défenseuse a une fille de 10 ans et un bébé allaité, qui ont été laissés sans protection. Sa communauté, Santa Catarina Ixtahuacan, vit dans un contexte de violence en raison de sa défense des terres communales, violence qui a été intensifiée par l'augmentation de la militarisation et l'état de siège décrété par le gouvernement dans le cadre du covid-19.

Pendant ce temps, les réseaux sociaux sont remplis de menaces et de campagnes de diffamation à notre égard, des campagnes orchestrées par les plus hauts niveaux de pouvoir. Les féministes et les journalistes sont continuellement harcelés et agressés pour avoir dénoncé les violations des droits commises par les gouvernements dans le contexte de la pandémie.

On nous tue, on nous arrête et on nous met en danger, on nous agresse pour défendre les biens communs, on nous diffame et on nous harcèle. A l'heure actuelle, alors qu'il est crucial pour la vie d'élever la voix contre les injustices, nous, les femmes Centroaméricaines défenseuses des droits, sommes confrontées à de nouvelles agressions qui se produisent dans un climat de plus grande acceptation sociale des mesures répressives en raison de la peur de la population face au virus et des présidents qui s'érigent en «sauveurs du peuple». Du 8 mars à ce jour, nous avons, chez IM-Defensoras, émis 44 alertes, dont 25 sont directement liées à des agressions dans le cadre de la mise en œuvre des mesures par covid-19.

Outre les attaques directes dont nous sommes victimes, cette crise sanitaire restreint notre action politique et détériore nos conditions de vie. Les premiers résultats du diagnostic que IM-Defensoras est en train de réaliser nous confrontent à une réalité très inquiétante: de nombreuses femmes défenseuses des droits manquent de nourriture et de produits de première nécessité et, comme tant d'autres, nous sommes confinées et assumons des charges supplémentaires de travail. Pire

encore, pour certaines d'entre nous, nous sommes enfermées avec nos agresseurs.

La plupart de nos organisations ont dû limiter ou suspendre les activités prévues. Nous autres essayons de maintenir nos agendas de lutte tout en répondant aux besoins urgents de nos communautés. Souvent confinées dans de petits espaces, avec un faible accès à l'internet et un travail ménager supplémentaire, l'épuisement augmente. En outre, l'interdiction des manifestations laisse la voie libre aux auteurs de violations des droits humains.

Notre bien-être émotionnel, physique et spirituel se détériore face à un scénario incertain et à cause des deuils qui se multiplient suite à la perte de proches dues au covid. Le travail virtuel, s'il nous permet de poursuivre notre activité ne remplace guère le contact personnel essentiel avec nos camarades et nos communautés de lutte.

Cependant, contre ce système de mort qui nous veut cloîtrées et réduites au silence, nous, les femmes défenseuses, avons continué à élever nos voix pour mettre le soin de la vie au centre. Grâce à la sagesse ancestrale de nos peuples, et toujours collectivement, nous avons activé la solidarité pour répondre aux besoins urgents de nos communautés, renforcé la souveraineté alimentaire de nos territoires, vaincu la distance et entretenu la bienveillance envers nous-mêmes grâce aux radios communautaires et aux réseaux sociaux, et entrepris des actions de santé communautaire dans le but de nous soigner. Parce que nous ne perdons pas l'espoir, aujourd'hui plus que jamais, il est urgent de reconnaître et de protéger les femmes défenseuses des droits.

1 Synthèse du rapport « La crise était déjà là ». Version originale en espagnol sur: <http://im-defensoras.org/wp-content/uploads/2020/05/La-crisis-ya-estaba-aqu%C3%AD-29052020.pdf>

2 Compilé par Marusia López. Ont contribué à la préparation de cet article: Lydia Alpizar, Anamaria Hernandez, Teresa Boedo, Margarita Quintanilla, Cecilia Espinoza, Alejandra Burgos, María Martín, Pere Perelló, Juanita Jimenez, Consuelo Mora, Yesica Trinidad, Melissa Cardoza, Fanny Aracely Guerrero, Flor de Maria Melendez, Sandra Torres Pastrana, Enrieth Martínez y Marelllyn Somarriba.

Pandémie, peuples indigènes et reconnaissance des droits



Verónica Figueroa Huencho*

En se basant sur les résultats d'une enquête d'opinion du CIIR (Centre d'études interculturelles et indigènes) sur les « Peuples indigènes et la Nouvelle Constitution », l'auteur de cet article réfléchit sur l'opportunité que le Chili a de répondre aux demandes historiques des peuples indigènes. Elle souligne que 77 % des personnes interrogées étaient d'accord ou entièrement d'accord que l'État restitue leurs terres aux peuples indigènes; 93% ont adhéré à l'idée que l'Etat doit s'assurer que l'exploitation des ressources naturelles se fasse en préservant l'intégrité sociale et culturelle des peuples indigènes; et 95% ont soutenu qu'il est nécessaire que l'État protège la génération et la diffusion des connaissances des peuples indigènes.

Les revendications des peuples indigènes sont de longue date. Néanmoins, l'influence des mouvements des peuples indigènes qui ont émergé dans les années 1990 en a fait des acteurs politiques aspirant à un changement profond dans nos sociétés, en formulant des propositions visant un nouveau kumemongen, à savoir, créer de nouvelles opportunités pour un vrai buen vivir dans les sociétés d'aujourd'hui.

Ces revendications englobent la reconnaissance nécessaire et légitime des droits des peuples indigènes, qui leur ont été arrachés dès la naissance même de l'État-nation. Pour ce qui est de la reconnaissance de ces droits, le Chili est l'un des pays d'Amérique Latine qui a le moins avancé dans ce processus, quoiqu'il ait ratifié ou signé un certain nombre de pactes et de conventions internationales dans ce domaine.

La Loi no 19.253 de 1993 est la seule loi qui règle, de manière générale, certains droits. Elle est à la base de l'environnement institutionnel actuel, mais la reconnaissance de l'existence des peuples n'y figure pas, on y parle seulement des « ethnies », ce qui engendre un statut juridique limité. C'est l'argument favori pour bloquer l'avance vers une reconnaissance plus large des droits. Mais la persévérance des revendications indigènes, parmi lesquelles celles du peuple mapuche, semble indiquer que la reconnaissance des peuples indigènes par l'État pourrait favoriser une percée pour de nouveaux accords de coexistence, en particulier dans le contexte actuel où s'amorce un changement constitutionnel participatif.

Cependant, une nouvelle dimension a fait irruption dans cette réflexion participative, collective et nécessaire qui conduira à la formulation de

cette nouvelle Constitution au Chili : la pandémie causée par l'expansion du COVID-19. Cette menace a mis en lumière la vulnérabilité des peuples indigènes qui se trouvent déjà dans des situations de pauvreté et de marginalité et qui en plus sont confrontés à l'impossibilité d'exercer des droits individuels et collectifs fondamentaux¹. L'extractivisme, l'exploitation sans mesure des ressources naturelles, les niveaux de consommation qui ne respectent pas les cycles de la terre, entre autres, ont conduit à des déséquilibres qui, selon le savoir mapuche, ont une relation directe avec cette pandémie : La ÑukeMapu (la terre mère) a été affectée et exige un changement dans nos formes de cohabitation.

La pensée économique a imprégné la plupart des actions des États depuis le début du XXe siècle, lorsque, de la plume de penseurs tels que Joseph Shumpeter (1978)², le capitalisme est devenu la recette privilégiée pour favoriser l'entrepreneuriat, l'innovation et de là, le développement des nations. Cette innovation ne semble pas être arrivée sur un bon pied jusqu'à présent. Aujourd'hui, nous manquons d'approches qui nous permettraient d'aborder les problèmes qui menacent la vie et toutes ses expressions. L'idée même de bien commun qui devrait guider les actions de l'État est devenue un concept peu tangible, surtout pour ceux qui connaissent une marginalisation historique, comme c'est le cas des peuples autochtones.

Cependant, les sociétés sont dynamiques, comme le sont les réalités auxquelles elles sont confrontées, et elles sont de plus en plus enclines à écouter les revendications des peuples indigènes et à s'ouvrir aux possibilités qu'offrent leurs connaissances pour résoudre ces nouveaux problèmes.

Protection du savoir indigène

Les résultats de la récente « Étude d'opinion sur les peuples indigènes et la

nouvelle Constitution » réalisée par le CIIR (Centre pour Etudes Interculturelles et Indigènes), permettent de soutenir cet argument, en mettant en lumière les perceptions de la société au sujet de ces revendications et le soutien croissant que les peuples indigènes ont reçu de la nation chilienne ces dernières années.

Bien qu'une grande partie des progrès réalisés par ces peuples dans la formulation et la visibilité de leurs revendications est le fait de décisions stratégiques de leurs propres mouvements, il est important d'analyser (d'un point de vue politique) les changements intervenus dans les relations des sociétés hégémoniques avec ces peuples, et l'enrichissement qui peut être généré en s'orientant vers une véritable interculturalité.

Parmi les différents résultats de cette enquête, il y en a au moins trois qui peuvent nous intéresser dans la perspective d'une approche globale, parce qu'ils contiennent de profondes et pertinentes relations avec le développement des peuples indigènes, en respectant leurs modes de vie et en visant la promotion d'un meilleur exercice de leurs droits.

Le premier résultat montre que 95 % des participant-e-s sont d'accord ou entièrement d'accord pour dire que l'État doit protéger la génération et la diffusion du savoir des peuples indigènes.

Ce soutien largement majoritaire ouvre l'occasion pour changer les structures qui, depuis des siècles, ont défini le modèle de l'État-nation chilien. Cet État a légitimé la prédominance d'une culture occidentale en négligeant les connaissances des peuples indigènes et il a consolidé un projet de nation homogène associé à une vision négative de l'« indigène » dont le savoir a été qualifié de mythologie, folklore, simples « visions du monde », renseignés comme pre-modernes, les « barbares » face à la civilisation.

L'idée d'une seule nation a engendré l'adoption d'un unique modèle culturel, juridique et politique qui s'est traduit par

Mais le modèle capitaliste a montré ses limites et il faut d'urgence intégrer des regards multidimensionnels et transdisciplinaires qui permettent un développement basé sur des critères de justice, d'équité et d'égalité des droits.

une conception centraliste de l'exercice du pouvoir dans notre pays.

Cependant, la survenance de nouveaux problèmes, qu'il s'agisse du changement climatique, des problèmes de santé mentale ou même de la pandémie actuelle, a mis en évidence les limites du savoir occidental, et a montré l'urgence de l'intégration d'autres connaissances qui historiquement ont été niées. Le savoir indigène démontre sa validité en proposant, à partir de nouveaux cadres épistémologiques et philosophiques, des alternatives et des solutions à ces problèmes³.

Pour y parvenir, le savoir occidental doit céder sa position hégémonique et laisser des espaces de pouvoir aux connaissances indigènes qui doivent être reconnues dans notre cadre politique et juridique et incorporées dans les politiques éducatives, linguistiques, économiques, sociales, entre autres. Il s'agit d'un profond changement structurel dont la réalisation pourrait prendre des décennies. Cependant, le moment est maintenant venu d'aller dans cette voie.

Le principal problème est le peu de volonté politique des élites qui ont occupé (et occupent toujours) les espaces publics et ceux du pouvoir ; mais la pression croissante de la société peut jouer comme catalyseur.

Ressources naturelles et intégrité culturelle

Cela concerne aussi les changements qui sont nécessaires à nos modèles de vie en communauté, où l'économie doit cesser d'être la discipline hégémonique à partir de laquelle les interrelations avec notre environnement et avec les éléments qui composent le système écologique sont définies. Cette hégémonie a privilégié l'exploitation des ressources naturelles et l'extractivisme en tant que piliers de notre mode de croissance, avec comme corollaire de faibles niveaux d'investissement public pour favoriser l'innovation. Mais le modèle capitaliste a montré ses limites et il faut d'urgence intégrer des regards multidimensionnels et transdisciplinaires qui permettent un développement basé sur des critères de justice, d'équité et d'égalité des droits.

Venons-en au deuxième des résultats de l'enquête d'opinion du CIIR, où 93% des personnes interrogées indiquent qu'elles sont d'accord ou entièrement d'accord que l'État doit veiller à ce que l'exploitation des ressources naturelles soit faite en protégeant l'intégrité sociale et culturelle des peuples indigènes.

Ce point de vue ne donne pas seulement à l'État un rôle fondamental pour la définition d'un développement global, loin du rôle subsidiaire qu'il a joué au cours des dernières décennies ; il reconnaît également que l'existence et les bases culturelles, sociales, économiques et même politiques des peuples autochtones se nourrissent d'une relation respectueuse et équilibrée avec leurs territoires et la nature dont ils font partie. D'ailleurs, dans le cadre du rakizuam (ou savoir mapuche), les éléments matériels et immatériels habitant leurs milieux ne sont pas des ressources, mais forment l'ixofillmogen à savoir, l'ensemble de toutes les formes de vie existantes dans la mapu, qui tissent entre elles des liens interdépendants, des relations vertueuses, complémentaires, très éloignées donc d'une vision anthropocentrique du développement.



Les inégalités structurelles causées par la pandémie ont mis en évidence (une fois de plus) la nécessité non seulement de remettre les ressources naturelles entre les mains de l'État, mais aussi de redéfinir notre modèle de relation avec nos territoires, ce qui profitera non seulement aux peuples autochtones mais aussi à la société dans son ensemble.

La rationalité traditionnelle (propre à l'Occident) limite notre capacité d'analyse. La réalité est désagrégée pour la rendre compréhensible ce qui nous empêche de voir les profondes interrelations qui existent entre les événements, les situations et les problèmes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Ceci ne concerne pas que l'humain, il touche tous les êtres vivants présents sur terre; il ne peut être traité de manière adéquate que si nos schémas analytiques intègrent les propositions holistiques des peuples indigènes ou, encore mieux, si nous arrivons à examiner et expliquer

la réalité actuelle à partir du savoir des peuples indigènes.

Restitution des territoires

En relation avec les deux points précédents, les idéaux de l'État-nation ont également servi de base à un modèle économique libéral - tant au Chili qu'en Amérique latine- et qui place l'individu au centre du développement, et lui donne une position hégémonique par rapport à d'autres êtres qui vivent sur terre.

Ce libéralisme a servi d'argument pour l'installation d'un modèle peu sophistiqué, centré autour des facteurs productifs classiques : terre, travail et capital. Dans ce contexte, la propriété foncière est devenue un élément de discorde, parce que dans le système économique actuel, il s'agit d'une

ressource à exploiter. Pour les peuples indigènes, en revanche, la terre est le fondement de leur mode de vie.

La restitution des terres a été une revendication permanente des peuples indigènes. Mais l'État du Chili en a eu une vue limitée et n'a pas fait de progrès dans la création d'un cadre institutionnel qui réponde à la dette historique résultant du pillage dont ces peuples ont été victimes.

D'un point de vue occidental, le droit à la terre se limite à l'exercice des droits de propriété de la superficie géographique d'une certaine zone, mais ne comprend pas l'environnement naturel qui l'entoure. En revanche, pour les peuples indigènes, le territoire est un concept beaucoup plus complexe, qui englobe le sol, le sous-sol, donc tout l'habitat y compris la flore et la faune, ainsi que les forces matérielles et immatérielles qui s'y trouvent.

Ainsi entre en jeu, le troisième résultat de l'enquête d'opinion CIIR que nous voulons analyser, à savoir que 77% des gens sont d'accord ou entièrement d'accord que l'État doit restituer leurs terres aux peuples indigènes.

Depuis le milieu du XIXe siècle, l'occupation des terres indigènes a été une stratégie privilégiée par l'État, soit par la force (généralement pendant la colonisation), pour favoriser ainsi l'arrivée des colons, soit en cédant ces terres à des sociétés privées ou des grands propriétaires fonciers pour les exploiter. En outre, la privatisation des ressources naturelles, dont une grande partie se trouvent en territoire indigène, a contribué à l'augmentation des litiges autour de l'occupation des sols. Au Chili, le Code de l'eau promulgué par décret N° 1.122, a supprimé le statut de l'eau en tant que bien public d'accès libre. Cela a notamment eu pour effet de fragmenter l'environnement, en séparant les droits fonciers et les droits sur l'eau, ce qui a accru les conflits pour le contrôle de ces ressources.

Pour le peuple mapuche, selon les chiffres de 2019, qui ont été établis lors de la création d'une table de négociation entre les entreprises forestières, la Corporation national de développement indigène (CONADI) et les représentants de différentes communautés mapuche, la plupart des terres revendiquées sont entre les mains d'entreprises forestières, qui possèdent plus de 280 mille hectares sur les 435 mille hectares de la région de La Araucanía. La holding CMPC, selon ses propres rapports, possède 170 mille hectares dans cette région. La société Arauco, quant à elle, en possède environ 35 mille hectares. Sur ce territoire, les communautés ont indiqué que plus de 150 000 hectares sont en litige, qui doivent être restitués. La vision exclusive de la terre comme moyen de production nous empêche de reconnaître la dimension culturelle et politique qui sous-tend cette exigence de restitution, pour ainsi permettre l'exercice complet des droits d'autodétermination ou d'autonomie pour que ces peuples puissent décider de leur avenir, de leur existence et de leur relation avec la société chilienne[4].

Nous sommes à un moment charnière, où des changements importants s'annoncent, un moment où nous faisons une profonde réflexion sur notre existence et les limites de notre modèle de développement, et nous nous demandons si nous sommes vraiment préparés à faire face à de nouveaux défis dans le cadre de nos connaissances actuelles. Il est nécessaire de changer les règles du jeu. La nature des conflits entre l'État et les peuples indigènes est multidimensionnelle ; mais elle repose principalement sur la violence exercée par l'État pour limiter l'exercice des droits de ces peuples, en niant leur présence dans les espaces publics et de pouvoir.

Les droits individuels, l'approche privilégiée par le système juridique occidental, devraient être élargis en tenant compte des droits collectifs de représentation, de territoire et du développement du savoir des peuples indigènes. Ce ne sont pas des entités contradictoires, mais l'exercice complet des droits ne pourra être réalisé que si les peuples indigènes sont autorisés à vivre leur culture dans leur existence actuelle et future.

Loin de disparaître, ces peuples continuent d'exister, aujourd'hui avec plus de conscience que jamais de leurs droits et de ce qu'ils attendent pour leur propre destin. La compréhension que la société est en train d'atteindre par rapport à ces droits, offre une nouvelle voie. Nous devons transformer ces soutiens en stratégies spécifiques de changement, en reconnaissant les droits légitimes qu'ont les peuples indigènes à participer activement, et centralement, aux décisions qui affectent les populations habitant le territoire de l'État du Chili.

Tant qu'il n'y aura pas de changement vers une valorisation des cultures indigènes ou tant qu'il y aura une vision exclusive de la terre comme moyen de production et de son exploitation, il y aura toujours des incohérences qui rendront la relation interculturelle difficile.

Par conséquent, les aspects culturels et politiques fondamentaux pour

les peuples indigènes tels que la représentation ancestrale, le contrôle territorial, la défense et le maintien de leurs langues, la création d'espaces pour leurs modèles d'éducation, de santé, entre autres, ne doivent pas être compris comme exogènes, mais doivent faire partie intégrante de nos accords de cohabitation. Sans aucun doute, pour les peuples indigènes, cela n'est pas une fin en soi, mais il s'agit de la voie à suivre vers des sociétés qui changent les structures qui ont servi à nier leur existence.

La pandémie a montré la face la plus sévère des nombreuses inégalités qui existent au Chili et elle met en évidence les lacunes qui persistent encore dans la reconnaissance des droits fondamentaux. Pour les peuples indigènes, ces lacunes ont également une dimension ethnique de déni historique. Le manque d'informations spécifiques pour les peuples indigènes, les politiques sanitaires définies uniquement d'un point de vue mono-culturel, la prééminence d'une optique biologique concernant les effets du COVID sans se soucier des autres dimensions de la personne humaine - l'esprit, la pensée, l'écosystème-, tout cela n'influera pas seulement sur les conditions de vie des peuples indigènes. Il y aura également des conséquences pour le reste de la population, qui aurait pu profiter d'autres formes de prévention et d'attention s'appuyant sur le savoir indigène. Il est temps de changer, d'assumer les nombreuses identités qui existent sur notre territoire, de chercher de nouvelles réponses et d'intégrer les peuples indigènes dans la prise de décisions.

Il est important de reconnaître les inégalités qui ont caractérisé notre cohabitation et les conséquences que la dépossession de territoires, de culture et de décisions politiques ont produit sur les peuples indigènes. C'est un point de départ pour définir le contenu de ce nouvel accord. Il est nécessaire de trouver de nouvelles façons de faire de la politique, de gouverner, de représenter, de décider.

Il faut avancer vers des sociétés où la valorisation des peuples indigènes

répond vraiment aux critères d'interculturalité, où les contributions de ces peuples soient acceptées conjointement avec celles venant de la culture occidentale. L'émancipation croissante des peuples indigènes devrait être considérée comme une occasion de changement profond, et non comme un obstacle au développement. Par conséquent, les accords de cohabitation ne devraient pas être statiques : ils devraient être dynamiques et s'adapter à différentes réalités, avec des caractérisations spécifiques selon les cas, mais guidés par une vision du respect de la pluralité, compris non pas comme une concession, mais comme un impératif. Ce n'est qu'à ce moment-là que nous créerons des sociétés véritablement interculturelles.

Il est à espérer que la férocité de cette pandémie servira à rompre avec tout ce qui limite notre vie commune, et nous permettra de nous pencher véritablement sur ce qui est la substance de notre existence.

**L'article a été initialement publié sur le site <https://ciperchile.cl> (Centro de Investigación Periodística). Traduction en français: Tres Gorza et Gabriela Caceres.*

Sources

- [1] UNFPA, 28 de abril del 2020. "Resumen técnico: Implicaciones del COVID-19 en los pueblos indígenas de América Latina y el Caribe".
- [2] Shumpeter, Joseph. 1978. Teoría del desarrollo económico. Quinta Reimpresión, Fondo de Cultura Económica, México.
- [3] FILAC (2020). Los Pueblos Indígenas ante la Pandemia del COVID19. Plataforma Indígena Regional COVID19. Primer Informe regional. Bolivia. (12/05/2020)
- [4] CIIR, 2018. "Tierras y territorios indígenas: dimensiones complejas para las políticas públicas"



Covid 19, endettement et marge de manœuvre économique



Dr. Yves Ekoué AMAÏZO, Afrocentricity Think Tank

Selon l'Organisation mondiale de la Santé, avec 450 686 décès liés au coronavirus et une courbe mondiale ascendante à la date du 19 juin 2020, le COVID-19 fait désormais partie intégrante de notre quotidien, et ce pour longtemps. Les disruptions causées dans le monde et en Afrique sont multiples et complexes. La plupart des secteurs sauf ceux qui sont intégrés par la digitalisation, auront besoin d'une période variant entre 12 et 24 mois pour retrouver la situation d'avant le COVID-19, si entretemps, des faillites et autres marginalisations par le chômage, ne changent pas la donne. Avec l'endettement supplémentaire des Etats dans les pays en développement (PED), quelle peut être la marge de manœuvre économique?

Covid 19: Accentuation d'une dette insoutenable des pays en développement

La dette insoutenable des pays africains va s'accroître du fait d'un ralentissement mondial record avec comme conséquences, la baisse drastique des prix des matières premières exportées sans transformation, notamment le pétrole et les produits de base et conduisant à une marge de manœuvre réduite en termes de gouvernance économique et une certaine perte de souveraineté liée entre autres à l'affaiblissement de la valeur, une dévaluation de fait de nombreuses devises locales en Afrique.

Par ailleurs, il est assez paradoxal de noter que plusieurs pays pauvres à faibles revenus (plus de 64 selon la CNUCED) se retrouvent avec un montant de remboursement du service de la dette qui est supérieur au montant investi localement dans leurs systèmes de santé nationaux ou régionaux.

L'insoutenabilité de la dette de plusieurs pays en développement, de l'Afrique en particulier a conduit une agence onusienne, la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) à proposer le 23 avril 2020 une solution globale dans le cadre d'un arrangement global sur la dette « Global Debt Deal » avec comme objectif :

- l'allègement au sein de l'annulation de la dette de pays en développement pour un montant estimé autour de 1 trillion soit de 1000 milliards de dollars des Etats-Unis (USD) afin d'éviter le défaut de paiement général lié à l'impact de la pandémie du COVID-19 au cours de la récession économique annoncée ;

- la création d'une autorité mondiale indépendante chargée de superviser les restructurations de la dette des pays en développement, afin de garantir que cet allègement ne se transforme pas en des conditionnalités mettant en

cause la souveraineté des Etats et soit attentatoire aux droits des populations locales.

S'il faut considérer que la récession économique est en train de s'installer en Afrique avec un léger décalage, personne ne peut penser que l'Afrique sera épargnée.

Le groupe des pays du G20 a injecté près de 8 000 milliards de dollars dans des mesures de relance pour leur propre économie. Toutefois, le G20 a rejeté le principe de l'annulation de la dette mais a opté pour une suspension du paiement du service de la dette bilatérale des pays les plus pauvres du monde jusqu'à la fin de l'année. Il s'agit donc bien d'un report dans le temps non sans conditionnalités politiques bilatérales non divulguées à ce jour. Le report signifie qu'en l'absence de paiement du service de la dette, le reliquat devrait servir à financer les activités supplémentaires liées au COVID-19 afin de préserver l'économie des pays concernés d'une aggravation de la crise sanitaire et ses conséquences sur l'économie, risquant à terme de mener les Etats à se déclarer en faillite.

Autrement dit, le risque d'avoir un Etat en faillite en Afrique du fait des conséquences du COVID-19 aurait été sous-estimé par les pays riches. Le COVID-19 est là pour durer et surtout risque de devenir un coronavirus mutant tant que le monde n'aura pas une solution d'éradication reconnue de ce virus. Aussi, le risque de voir le COVID-19 déstabiliser les économies africaines de manière décalée par rapport aux économies des pays industrialisés n'est plus une hypothèse d'école. En rejetant le problème de l'annulation de la dette et en le remplaçant par une suspension temporaire, les pays créanciers ont parié sur la disparition du problème sanitaire COVID-19 et sur une reprise de la croissance économique. Mais c'est une erreur grave de parallaxe ! Le COVID-19 va accompagner les humains pour de nombreuses années encore, la reprise économique en Afrique sera décalée d'au moins un an sinon plus et surtout elle sera asymétrique car favorisant les économies les mieux digitalisées.

La réalité des rapports de forces fait que la question de la dette risque d'être discutée à « huis clos » avec une organisation coordonnée de créanciers faisant face à des débiteurs arrivant avec des dossiers souvent mal ficelés en ordre dispersé, quand ils n'arrivent pas seuls, voire sommés d'arriver seuls pour avoir des chances de voir la dette être « allégée » pour docilité envers la créditrice.

Il est de plus en plus irresponsable pour les pays riches de traiter du problème de la dette des pays en développement et de celle de l'Afrique en particulier sans se soucier de la vulnérabilité des pays endettés, voire leur propension à faire défaut. La souveraineté, donc leur marge de manœuvre économique, risque d'être grignotée, voire de disparaître, face à la survenance de risques imprévus. Que ce soient des catastrophes naturelles, une crise sociale, une crise sanitaire comme le COVID-19 ou encore les conséquences d'une récession économique qui est en train de se mettre en place, nul ne doit oublier que la fragilité de la dette extérieure publique et privée des pays en développement existait avant le COVID-19. Avec la crise sanitaire, cette fragilité s'est transformée en vulnérabilité et menace de devenir une défaillance en termes de solvabilité et donc de remboursement des dettes publiques comme privées, extérieures comme intérieures. Sans une action coordonnée internationale



et décentralisée sur l'annulation d'une partie de la dette extérieure des Etats qui subissent la loi des taux d'intérêts régénérateurs d'endettement, et qui payent donc une dette inique, il ne sera pas possible de trouver une solution pérenne à la crise de la dette, renforcée par la crise sanitaire et les conséquences du COVID-19.

Rappelons que les positions de la dette extérieure des pays en développement et de l'Afrique en particulier était fragile bien avant l'irruption de la crise sanitaire du Covid-19.

Il faut donc louer la proposition de la CNUCED pour des actions coordonnées des pays débiteurs pour façonner de manière proactive les futurs programmes et accords internationaux sur les annulations, les allègements, les rééchelonnements de la dette des pays en développement et celle des pays africains en particulier. Ne pas vouloir le faire, c'est laisser le champ libre aux actions coordonnées des pays créanciers pour sauvegarder et promouvoir leurs intérêts dans les futures transactions mutuelles sans pour autant ouvrir la voie à des solutions équitables facilitant le jeu du « gagnant-gagnant » à plus long terme tout en privilégiant un monde où chaque acteur pourra venir à la table

de négociation sur un « même » pied d'égalité.

Surendettement, intérêts bien compris et rééchelonnement: un cercle vicieux

Aujourd'hui, personne ne veut en réalité effacer la dette des pays en développement sauf peut-être quelques pays scandinaves, le Luxembourg et l'Autriche. Tous les créanciers, versés dans le langage emprunté de la diplomatie, optent en fait pour un refus. Mais cela s'appelle un « rééchelonnement de la dette » qui permet un remboursement au moins partiel adapté à la situation du pays requérant qui doit déposer un dossier. Cette requête officielle est assortie de conditionnalités non connues et expliquent souvent la non-recevabilité de certains dossiers en amont comme en aval de son traitement. Le requérant est donc un demandeur surendetté.

Mais pourquoi est-il surendetté ? La réponse à cette question passe par l'effacement des causes du surendettement qui sont liées en partie

à une mauvaise gouvernance, un déficit en matière de « leadership », une démocratie de façade sans possibilités de vérités des comptes publics, et un véritable système non-dit d'intérêts bien compris entre certains corrupteurs et corrompus. Aussi, la recevabilité du dossier de rééchelonnement est liée à au moins sept critères principaux :

- la nature, à savoir public ou privé, long ou court-terme, avec ou sans garantie ;

- le niveau du surendettement et sa composition ;

- la capacité ou non du requérant à honorer ses engagements en totalité, et donc à pouvoir rembourser une partie de la dette passée et à rembourser la nouvelle dette rééchelonnée ;

- le type de dettes où la responsabilité du créancier ne doit en aucun cas apparaître ;

- la bonne foi du requérant, c'est-à-dire sa capacité à s'assurer que l'argent octroyé indirectement du fait du rééchelonnement profite si possible en priorité au créancier, une sorte de retour sur « investissement » qui se pratique comme un sport du « qui perd, gagne » ;

- l'acceptation de taux d'intérêts régénérateurs de dettes ; ou à défaut une perte de souveraineté par la cession d'une capacité productive ou des gains ou facilités dans les transactions commerciales annexes notamment sur les matières premières ou la fiscalité ;

- la volonté de systématiquement trouver des voies et des moyens de négocier, voire de faire des entorses à sa souveraineté, pour éviter la situation d'Etat failli, mais aussi de ne pas entrer en concurrence avec les acteurs des pays créanciers, autrement dit, de négocier la capacité à renouveler de manière conjoncturelle la dépendance, la servitude volontaire sous forme d'endettement systémique.

Dans ces conditions, croire qu'une proposition de la CNUCED pour la mise en place d'une autorité mondiale indépendante chargée de superviser les

restructurations de la dette des pays en développement, afin de garantir le rééchelonnement de la dette se fera de manière transparente et sans interventionnisme intempestif des créanciers pour mettre en cause la souveraineté des Etats débiteurs, et verra le jour dans un avenir proche relève plus de cette forme douce du rêve qu'est l'illusion qui permet de faire du bougisme tout en restant sur place, voire en reculant. La réalité des rapports de forces fait que la question de la dette risque d'être discutée à « huis clos » avec une organisation coordonnée de créanciers faisant face à des débiteurs arrivant avec des dossiers souvent mal ficelés en ordre dispersé, quand ils n'arrivent pas seuls, voire sommés d'arriver seuls pour avoir des chances de voir la dette être « allégée » pour docilité envers la condescendance des créanciers. A défaut, le dossier sera irrecevable temporairement en attendant une procédure de « conciliation » avec l'ensemble des créanciers.

Aussi, tant que les débiteurs ne comprendront pas qu'ils doivent venir à ces tables de négociations organisés au moins par sous-régions, les chances pour une autorité mondiale indépendante sans les organisations de Bretton-Woods comme « arbitres non-neutres » restent une chimère. Ce n'est pas parce que l'idée rencontre beaucoup d'adhésions par les parties non prenantes que sont les organisations non gouvernementales ou la société civile que cette idée pourrait devenir réalité. Au contraire, c'est oublier qu'à la table de négociation, les participants sont triés en fonction de leur capacité à accepter les conditionnalités, souvent non-écrites, des créanciers et bailleurs de fonds. Par exemple, les accords secrets financiers entre la France et les pays de la zone franc en Afrique fondent largement la base des conditions de l'acceptabilité ou non d'un rééchelonnement avec un pays de cette zone du pré-carré français. Mais personne n'en parle !

Souveraineté en Afrique: prise de conscience et marge de manoeuvre

Le remboursement des dettes doit être encore possible et doit pouvoir être couplé avec d'autres mesures positives comme la réduction du taux d'intérêt, ou d'autres mesures négatives, comme la cession d'un pan entier des richesses des pays débiteurs.

Le rééchelonnement de dettes doit permettre au requérant de parvenir à rembourser progressivement tout ou partie de la dette, tout en s'assurant que le budget minimum pour le fonctionnement habituel continue. Il s'agit de réduire le montant du service de la dette, à savoir les mensualités, en allongeant la durée de remboursement, non sans avoir au préalable reçu l'engagement du paiement de la dette liée aux taux d'intérêt avant celle liée au remboursement du capital.

Cette mesure a pour objet pour le requérant de regagner une marge de manoeuvre dans sa gouvernance conjoncturelle sans pour autant abandonner le remboursement de ses dettes. C'est à ce jeu pervers qu'ont joué de nombreux créanciers riches au point qu'en Afrique, le remboursement de la dette extérieure est supérieur aux sommes engagées pour financer le budget de la santé et de l'éducation réunis. Alors est-ce que les Etats africains peuvent sortir de leur situation de surendettement avec le système actuel d'annulation, de restructuration ou de rééchelonnement de la dette ? La réponse est non ! Puisque le système s'auto-entretient.

Bien que le niveau d'endettement de l'Afrique subsaharienne soit encore inférieur à celui d'avant la remise de la dette, le profil de risque de la dette publique de cette région a fortement augmenté, notamment la dette due aux créanciers privés et les créanciers bilatéraux non membres du Club de Paris. S'il faut saluer la diversification des créanciers, la gouvernance publique africaine laisse à désirer en termes

d'efficacité collective et de génération de recettes publiques hors impôts et taxes. Le rééchelonnement engagé en Afrique subsaharienne s'accompagne d'une augmentation significative du service de la dette de cette région et comporte plus de risques de défaut de paiements.

La récession économique et les vulnérabilités budgétaires liées à la crise sanitaire du COVID-19 nécessitent une approche globale et souveraine. Il faut donc évoluer vers le bilan de la gouvernance publique dans les PED et en Afrique en particulier. Bref, il faut rendre compte aux populations, et ce dans la transparence. Avec l'augmentation de la dépendance vis-à-vis de la Chine, tant en termes de créances publiques et privées, le slogan du « gagnant-gagnant » risque d'être « rééchelonné » en « gagnant-perdant ». L'épidémie du COVID-19 en Afrique ne résultera pas uniquement en des crises sanitaires, économiques ou sociales. Elle risque de devenir une urgence politique risquant de faire oublier les rares progrès démocratiques réalisés sur le continent au cours des trois dernières décennies. Alors quelle marge de manoeuvre ?

Sources:

- 1 WHO (2020). "WHO Coronavirus Disease (COVID-19) Dashboard" In COVID19.who.int. Retrieved 19 June 2020. From <https://covid19.who.int/> ;
- 2 Graeber, D. (2014). Debt: The First 5,000 Years. Melville House; Melville House Publishing: New edition, updated and expanded: London.
- 3 UNCTAD (2020). From the Great Lockdown to the Great Meltdown: Developing Country Debt in the Time of Covid-19. April 2020. UNCTAD: Geneva
- 4 Calderon, C., Zeufack, A. G. (2020). Borrow with Sorrow? The Changing Risk Profile of Sub-Saharan Africa's Debt. Policy Research Working Paper. No. 9137. World Bank: Washington, D.C.
- 5 He, L. (2020). "China is promising to write off some loans to Africa. It may just be a drop in the ocean". In CNN Business. June 19, 2020. Retrieved June 19, 2020. From <https://edition.cnn.com/2020/06/19/economy/china-xi-jinping-africa-intl-hnk/index.html>

ISDS: Comment les avocats se préparent à poursuivre les États pour les mesures de lutte contre la pandémie



Interview avec Pia Eberhardt, Corporate Europe Observatory

Récemment, Corporate Europe Observatory et Transnational Institute ont publié un briefing intitulé «Cashing on the pandemic» qui montre comment les cabinets d'avocats incitent déjà les grandes entreprises à poursuivre les États pour les mesures d'urgence qu'elles ont mises en place pour lutter contre la pandémie. En conséquence, les États pourraient être poursuivis pour plusieurs millions de dollars devant des tribunaux internationaux arbitraires. Pouvez-vous nous expliquer comment fonctionne le système de justice des entreprises ISDS et comment il pourrait être utilisé dans le contexte de la pandémie actuelle par les grandes entreprises et les cabinets d'avocats ?

ISDS est l'abréviation de «Investor-State Dispute Settlement» (règlement des différends entre investisseurs et États) et est inclus dans des milliers d'accords commerciaux et d'investissement dans le monde entier. Elle permet aux sociétés transnationales de poursuivre en justice les pays dans lesquels elles détiennent des investissements - une usine, un champ pétrolier, ou même simplement une action dans une société, par exemple - pour des sommes d'argent illimitées si le pays adopte de nouvelles lois, des décisions de justice ou d'autres décisions qui limitent (même potentiellement) les bénéfices de la société. Pour prendre un exemple, le géant suédois de l'énergie Vattenfall poursuit l'Allemagne pour 6,1 milliards d'euros parce que la décision du pays de mettre fin à l'utilisation de l'énergie



Dans le contexte de la pandémie COVID-19, les gouvernements du monde entier prennent des mesures de grande envergure pour protéger la santé et le bien-être de leurs citoyens et prévenir l'effondrement économique. Nombre de ces mesures ont des répercussions sur les investissements étrangers. Et les cabinets d'avocats, qui gagnent beaucoup d'argent lorsque les investisseurs poursuivent les États en justice, font déjà de la publicité pour le mécanisme ISDS à leurs clients multinationaux, afin de protéger leurs profits dans le cadre de la pandémie.

Le briefing donne plusieurs exemples de firmes qui envisagent d'engager des poursuites contre des États. Pouvez-vous nous parler plus en détail d'une affaire, celle qui vous a paru la plus préoccupante ? Quelles répercussions aurait-elle pour le pays qui pourrait être confronté à ce type de procès ?

Je trouve tous les exemples choquants. Les avocats suggèrent que les entreprises pourraient poursuivre les pays qui ont pris des mesures pour que les familles pauvres et celles qui sont tombées malades avec COVID-19 puissent se permettre de se laver les mains avec de l'eau propre. Ils envisagent

des procès ISDS contre les pays qui ont temporairement transformé des hôtels en hôpitaux et ont obligé les entreprises à produire des fournitures médicales telles que des ventilateurs ou des masques. Ils font de la publicité sur l'utilisation d'ISDS contre les actions des gouvernements en faveur de médicaments, de tests et de vaccins abordables. Des procès ISDS contre les mesures prises en réponse à la pandémie sont également en cours de discussion. Et la liste est longue.

Alors que l'opinion publique mondiale suit la crise de Corona en craignant la décimation de continents entiers, les avocats spécialisés dans les investissements se disent : « Nous savons que c'est terrible, mais nous devrions quand même sévir en pillant les caisses publiques par le biais de l'ISDS ». C'est dégoûtant.

Lorsqu'ils engagent des poursuites contre un État investisseur, les tribunaux arbitraux internationaux tiennent-ils compte des droits humains ou les droits humains sont-ils hors de portée ?

Quatre-vingt-dix pour cent des traités ISDS en vigueur aujourd'hui sont assez anciens et ne contiennent aucune ou très peu d'exceptions pour les droits humains. Le régime de l'ISDS est en effet très unilatéral. En fin de compte, l'investisseur obtient beaucoup de droits, l'État beaucoup d'obligations et il y a très peu d'équilibre entre le profit privé et les intérêts publics. Tout cela est très différent dans le système juridique national et européen, qui équilibre les différents droits et obligations et dans lequel les tribunaux laissent une grande latitude aux gouvernements et aux parlements pour traiter des questions politiques complexes et urgentes. L'ISDS, cependant, ne dispose pas de ces doctrines générales de déférence et d'équilibre, ce qui explique son attrait pour les entreprises et leurs avocats.

Le briefing mentionne que « les gouvernements se défendent probablement en faisant valoir que les mesures prises pour protéger

la santé publique et les moyens de subsistance au milieu de la crise actuelle étaient légitimes et nécessaires dans des circonstances extrêmes (« force majeure » ». Néanmoins, le briefing confirme que les États ont rarement réussi à l'invoquer. Existe-t-il d'autres mesures ou recours que les gouvernements peuvent utiliser pour se défendre contre de telles poursuites ?

Les gouvernements peuvent et doivent prendre des mesures immédiates pour éviter les poursuites judiciaires. Des experts ont déjà rédigé une proposition d'accord international visant à suspendre les demandes de dérogation pour les questions liées à COVID-19. Une autre option consiste pour les pays à se retirer des accords ISDS existants. L'Afrique du Sud, l'Indonésie, l'Inde et de nombreux autres pays ont mis fin à certains de leurs traités bilatéraux d'investissement. Tout récemment, 23 États membres de l'UE ont signé un traité qui mettra fin à quelque 130 traités bilatéraux parmi eux. L'Italie s'est écartée du traité sur la charte de l'énergie, qui est essentiellement un accord ISDS de grande envergure pour le secteur de l'énergie. Des propositions ont également été faites pour mettre fin au régime ISDS à l'échelle mondiale, selon une approche moins fragmentée. Et il est clair que les États ne devraient pas conclure de nouveaux accords comportant ce régime, sans parler d'un tribunal mondial pour les entreprises, une sorte d'ISDS pour le monde entier.

Que signifient les résultats du briefing, à savoir l'augmentation des poursuites entre investisseurs et États, pour les sociétés dans le contexte d'une pandémie mondiale, d'une crise économique profonde et d'une crise politique ?

Le mécanisme ISDS pourrait intensifier toutes les dimensions de la crise, en forçant les gouvernements à traiter des demandes très coûteuses alors que leur attention devrait être ailleurs, en limitant leur marge de manœuvre politique pour faire ce qui est juste et en les obligeant potentiellement à déboursier de grandes quantités d'argent public qui est nécessaire pour répondre

à la crise. La crise montre clairement ce que nous disons depuis de nombreuses années : il n'y a aucune justification pour un système de justice parallèle qui traite les plus riches de nos sociétés bien mieux que quiconque. L'ISDS doit disparaître.

Pour en savoir plus: <https://corporateeurope.org/en/2020/05/cashing-pandemic-how-lawyers-are-preparing-sue-states-over-covid-19-response-measures>

La pandémie COVID 19 pousse des millions de personnes précaires vers la famine



Marine Lefebvre, SOS Faim

Alors que la pandémie de Covid-19 est loin d'avoir disparu, c'est « une pandémie de faim » qui se profile, selon le directeur exécutif du Programme alimentaire mondial. Le nombre de personnes au bord de la famine pourrait doubler d'ici la fin de l'année 2020, a prévenu l'ONU fin avril, alors même que la pénurie alimentaire n'est pas en cause. Or, c'est l'Afrique qui est en première ligne : selon la Cedeao (Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest), la crise alimentaire pourrait atteindre 50 millions de personnes en août 2020 contre 17 deux mois plus tôt.



© Photo: ILRI/Stevie Mann

Fermeture des frontières et des aéroports, état d'urgence, couvre-feu ; mesures d'isolement, de confinement, de quarantaine... ces multiples décisions gouvernementales se sont avérées peu adaptées aux contextes locaux des pays en développement. La déstabilisation des chaînes d'approvisionnement, la fermeture des frontières des pays exportateurs et l'effondrement du commerce mondial, font peser une lourde menace pour la sécurité alimentaire dans nombre de pays, en particulier les pays subsahariens qui sont très dépendants d'importations alimentaires : en 2018, l'Afrique de l'Ouest a dépensé 4 milliards de dollars pour l'achat de riz en provenance d'Asie. Les actuelles restrictions aux exportations imposées par des pays comme le Vietnam mettent en péril son approvisionnement, alors même que « La production mondiale de céréales et les stocks alimentaires sont à un niveau excellent », comme l'explique Olivier De Schutter, rapporteur spécial de l'ONU sur l'extrême pauvreté et les droits humains (et ancien rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation) qui pointe du doigt les anomalies du système alimentaire mondial : « nous avons un système qui a encouragé chaque région à se spécialiser pour satisfaire les besoins du marché mondial ». L'Ukraine et la Russie fournissent le blé ; le Vietnam, l'Inde et la Thaïlande produisent du riz pour l'Afrique de l'Ouest, tandis que l'Europe l'inonde de lait en poudre réengraissé en matière grasse végétale. « Tout cela fonctionne bien... jusqu'au jour où les chaînes d'approvisionnement sont rompues pour des raisons climatiques, sanitaires, économiques ou encore géopolitiques. Et alors le système trahit au fond toute sa fragilité. »

Déjà présentes avant la crise de COVID-19, ces difficultés d'approvisionnement sur le marché mondial ont des conséquences tragiques lorsque les mesures de confinement restreignent les capacités de résilience du monde paysan; alors qu'ils représentent plus de 70% de la populations d'Afrique de l'Ouest, les paysans ne peuvent plus accéder à leurs terres pour les travailler, n'ont pas les moyens d'acheter leurs intrants, hypothéquant l'avenir de leur exploitation, tandis que leur

approvisionnement sur les marchés locaux est rendu encore plus difficile par la hausse brutale des prix conjuguée à la chute de leurs revenus. D'innombrables îlots de pénurie liées à la rareté locale se créent.

C'est le lot des pays où règne l'économie informelle : si les individus ne peuvent plus sortir tous les jours pour gagner leur pain quotidien, tout se bloque : ils n'ont pas de réserves, pas de compte en banque, pas d'État qui paye le salaire que l'entreprise ne peut pas verser... :

Selon Olivier De Schutter, la récession économique qui se profile va affecter en premier lieu les « 4 milliards d'individus sur la planète [qui] vivent sans aucun filet social ».

De fait, les populations sont d'autant plus fragilisées par les conséquences de la pandémie que les États sont eux-mêmes en manque de capacité de financement : à la catégorie des pays les moins avancés, l'ONU ajoute désormais une autre catégorie, celle des pays « à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) » qui concernait, en 2018, 51 pays dont 37 en Afrique ! Ces pays cumulent tous les handicaps, n'ayant pas de production vivrière suffisante pour assurer leur sécurité alimentaire, et pas non plus suffisamment de devises pour acheter sur les marchés extérieurs.

Dans un système alimentaire déjà en peine, le COVID-19 est un facteur aggravant : tout indique que les populations des pays déjà touchées par une situation de précarité alimentaire s'approchent du gouffre. L'urgence sanitaire ne doit pas occulter l'urgence de changer les règles du jeu du commerce mondial, ni masquer l'urgence de développement. Pour l'instant, les mesures prises pour lutter contre les conséquences économiques du COVID-19 ne font que renforcer les inégalités existantes entre les bénéficiaires de filets de protection que sont les citoyens des pays où les gouvernements ont la capacité de mettre en œuvre des politiques de relance, et le reste de la population mondiale qui doit comme toujours mais en pire, vivre au jour le jour, soit, pour beaucoup, sans lendemain.

Le sénégalais Mamadou Cissokho, leader paysan ouest-africain explique : « Quand la crise sanitaire est survenue dans les pays riches, une des premières préoccupations a été de nourrir la population, de faire des stocks, de fermer les frontières. Or, c'est tout ce qu'on nous empêche de faire ici. Nous n'avons aucun stock. Même les années où on produit bien, tout est bradé. La sécurité alimentaire de nos pays n'est pas garantie alors que nous avons un potentiel productif énorme ».

Face à ce cercle vicieux que la pandémie renforce, Mamadou Cissokho s'irrite : Les fondamentaux ne changent pas, les gouvernements semblent coincés dans un système qu'ils ne maîtrisent pas (...) Nos politiques agricoles restent noyautées par les institutions internationales, les bailleurs de fonds et les multinationales de l'agroalimentaire. (...) Tout le monde vient vendre ses marchandises subventionnées chez nous, à des prix qui concurrencent désavantageusement nos propres produits. Nous devons être mieux protégés par des politiques régionales et nationales. (...) Nos producteurs n'ont besoin que de petits coups de pouce (accès au crédit à bas coût et à taux bonifié, subvention des intrants agricoles) pour être plus performants. À chaque fois qu'on les a appuyés, ils ont pu montrer leur potentiel. Après la crise alimentaire de 2007-2008 et l'instauration de subventions dans la filière riz au Mali, la production rizicole a augmenté de 30 %. Nous avons la possibilité de nourrir toute la population, y compris dans les capitales, j'en suis convaincu. »

COVID 19: une occasion pour Netanyahu de faire avancer le plan d'annexion de la Cisjordanie



Abbas Milhem, Palestinian Farmers' Union

Avant les élections israéliennes du 3 mars, Benjamin Netanyahu avait annoncé l'intention d'annexer la zone C, avec le soutien du gouvernement américain dans le cadre de son « Deal du Siècle ». Alors que la plupart des pays sont occupés avec la gestion de la pandémie, les récents agissements illégaux d'Israël dans la zone C ont été négligés par la communauté internationale. En effet, la zone C, et plus particulièrement la vallée du Jourdain et le nord de la Mer Morte, abrite quelques 65 000 Palestiniens et 11 000 colons illégaux, et elle constitue également la terre agricole la plus riche de Cisjordanie. Tout comme les colonies israéliennes, l'annexion des territoires de la zone C est considérée comme illégale par les accords d'Oslo et la Convention de Genève.

Intentions israéliennes d'annexer la zone C

Lors de la signature de l'accord d'Oslo II par la Palestine et l'Israël en 1995, la Cisjordanie a été divisée en trois zones : A, B et C. Les deux premières zones représentent 40 % du territoire et sont principalement sous le contrôle des Palestiniens, tandis que la Zone C (60 %) se trouve, elle, sous contrôle militaire et civil israélien mais avec l'idée, lors de la signature de l'accord, d'un transfert aux Palestiniens lors d'un accord de paix définitif.

Selon le droit international, « le territoire d'un État ne peut pas faire l'objet d'une acquisition par un autre État à la suite du recours à la menace ou à l'emploi de la force. » Une annexion de la zone C constituerait donc une violation grave du droit international. En effet, le principe qui sous-tend le mot « annexion » est l'appropriation illégale de propriétés placées sous la juridiction d'individus occupés, au profit des forces d'occupation.

Depuis 2013, l'Israël procède au déplacement illégal de citoyens palestiniens vivant dans la vallée du Jourdain. À différentes occasions, les forces armées israéliennes ont forcé des citoyens palestiniens à évacuer leurs maisons, pour une période de temps déterminée pouvant aller de quelques heures à deux jours, sous prétexte que l'armée devait effectuer des exercices militaires. Il faut signaler que les citoyens palestiniens n'ont pas d'autre choix, dans ces circonstances, que de quitter leur maison, sous peine d'être expulsés de force.

La réalisation des plans d'annexion de la zone C dépend des capacités à éliminer la présence palestinienne dans la vallée du Jourdain, notamment en empêchant tout développement économique palestinien dans cette zone. Les mesures extrêmes imposées par le gouvernement israélien empêchent les citoyens palestiniens d'utiliser la plupart des terres de la vallée du Jourdain, restreignent leur accès aux abondantes ressources en eau de la région et les empêchent de

construire des maisons et d'agrandir et développer leurs villes. Ces conditions de vie insupportables obligent de nombreux Palestiniens à quitter leurs maisons et leurs terres. Les politiques et les actions mises en place dans la vallée du Jourdain répondent à l'unique objectif d'y approfondir le contrôle israélien pour arriver finalement à faire de l'annexion de cette zone un fait accompli.

Le «Deal du Siècle» de l'Administration Trump

En avril 2019, le président américain Donald Trump a annoncé le « Deal du Siècle » pour la résolution du conflit israélo-palestinien. Ce plan ne prévoit aucune restriction quant à la possible annexion de parties de l'État palestinien par Israël. En effet, le plan propose uniquement que la Palestine soit nommée « État », mais qu'Israël continue à contrôler ses frontières, son espace aérien, sa politique étrangère et sa sécurité. L'accord propose également que la capitale de la Palestine soit placée à la périphérie de Jérusalem-Est et qu'elle ne soit pas établie avant quatre ans. Evidemment, la souveraineté palestinienne sera inexistante. En ce qui

concerne les frontières, le plan reconnaît 70 % de la Palestine comme un droit des Palestiniens, ce qui leur laisserait encore moins de terres que dans les propositions précédentes.

Le plan donnerait également la Vallée du Jourdain à Israël, qui actuellement constitue pour les Palestiniens une enclave stratégique donnant libre accès au fleuve Jourdain et permet d'irriguer 80 000 hectares de terres agricoles en Cisjordanie. Si le plan de Trump était mis en œuvre, l'Israël aurait le contrôle sur les ressources d'eau palestiniennes.

Le plan prévoit également l'annexion de 75% de la zone C, ce qui pourrait faire passer le nombre de colons vivant dans la zone C à un million d'ici la fin de la décennie.

L'annexion de la zone C et la crise COVID-19

Les tentatives d'annexion de la zone C par le gouvernement israélien ont également continué pendant la pandémie mondiale. Le 5 mars 2020, le gouvernement local a déclaré l'état d'urgence en Palestine afin de limiter la propagation du coronavirus.



Depuis lors, l'occupation israélienne a intensifié les agressions contre le peuple palestinien, surtout dans la zone C.

Les forces armées israéliennes ont continué à attaquer les moyens de subsistance et les structures liées aux services, allant même jusqu'à la confiscation et la destruction de biens destinés à lutter contre le virus. Dans ce contexte, le journal B'Tselem rapporte la confiscation, par l'armée israélienne, de poteaux et de tôles destinés à la construction de huit tentes pour deux cliniques de terrain, quatre logements d'urgence et deux mosquées.

Une augmentation des attaques de la part de colons israéliens (19 au moment de la rédaction de cet article) a également été constatée, ainsi qu'un usage excessif de la force par les soldats israéliens (207 raids et 191 arrestations de Palestiniens).

Des colons soutenus par les forces armées israéliennes ont semé la peur avec des tactiques d'intimidation : ils ont envoyé des loups sur les terres palestiniennes en empêchant ainsi les paysans à entrer sur leurs terres de pâturage. Ceci aura des effets catastrophiques sur un secteur d'élevage agricole déjà en difficulté. Des colons sont même allés jusqu'à enlever des paysans palestiniens de leurs terres et à les séquestrer dans les colonies israéliennes.

Les colons se permettent d'attaquer les agriculteurs palestiniens et leurs terres agricoles comme ils l'entendent, sans que personne ne proteste ou s'y oppose, pandémie oblige. En profitant de la situation de la pandémie, le gouvernement israélien poursuit ses plans d'annexion de la zone C.

Formation du «gouvernement d'annexion»

En mars 2020, à l'occasion de la troisième élection israélienne en une seule année, le Premier Ministre Benjamin Netanyahu n'a pas réussi à obtenir la majorité. Cependant, l'épidémie du

coronavirus a été utilisée pour former un gouvernement d'urgence pour sortir le pays de la crise. Le 20 avril 2020, le Premier Ministre Netanyahu et Benjamin Gantz ont signé une proposition de coalition permettant à Netanyahu de rester au pouvoir pendant au moins 18 mois supplémentaires. Alors que le reste du monde a clairement exprimé son opposition à l'annexion, en particulier l'Europe, tout le monde est maintenant trop occupé par la pandémie pour s'opposer, voire même pour résister aux actions d'Israël. Par conséquent, avec le «gouvernement d'annexion» en place et avec le soutien de l'administration Trump, la question n'est plus de savoir si Israël va procéder à l'annexion, mais quand. En fait, l'accord de coalition prévoit que Netanyahu pourra présenter le plan d'annexion à la Knesset dès le début du mois de juillet. L'ambassadeur de Trump en Israël, David Friedman, qui supervise la cartographie de la future annexion affirme que les États-Unis sont prêts à reconnaître l'annexion en l'espace de quelques semaines. Cependant, l'annexion aura des effets sociaux, politiques et économiques absolument catastrophiques sur l'ensemble de l'État de Palestine.

Répercussions économiques de l'annexion

L'économie palestinienne peut être qualifiée de «vulnérable» car elle ne dispose pas des ressources ou des capacités nécessaires pour faire face à une crise majeure. L'annexion fera stagner davantage une économie déjà en difficulté. Avant la crise Covid, la bande de Gaza avait un taux de chômage de 50%, la Cisjordanie un taux de 19%. Ces chiffres ont sans doute encore augmenté et les taux actuels sont sûrement encore plus sombres. En raison du fait que la Palestine dépend fortement de l'aide étrangère, l'économie palestinienne a été sévèrement touchée lorsque le président Trump a mis fin à toute aide américaine à la Palestine (plus de 360 millions de dollars). Avec l'annexion imminente, les Palestiniens seront confrontés à

des limitations supplémentaires de circulation, ce qui nuira encore plus à leur économie. Il ne fait aucun doute que l'annexion entraînera une augmentation préjudiciable du chômage et de la pauvreté des Palestiniens, en particulier dans la zone C, où une majorité de Palestiniens vivent déjà dans une pauvreté extrême.

Au risque de paraître dramatique, c'est maintenant ou jamais qu'il faut s'opposer à l'annexion illégale de la zone C. Vu que le reste du monde est actuellement préoccupé par ses propres crises, notamment la pandémie Covid-19, les voix qui se sont fait entendre au début contre l'annexion de la Cisjordanie, se sont entretemps éteintes. La question n'est plus de savoir si Israël va procéder à l'annexion, mais quand. Avec le soutien de l'administration Trump, les forces armées israéliennes et les colons israéliens se sentent aujourd'hui libres d'attaquer les citoyens palestiniens dans la vallée du Jourdain, sous prétexte de légitime défense. L'annexion de la Cisjordanie serait absolument catastrophique pour le bien-être social, politique et économique de la Palestine.

L'annexion de la zone C ne remettrait pas seulement en question les projets de création d'un État palestinien et la solution à deux États, mais elle ruinerait définitivement toute possibilité pour les Palestiniens vivant dans la zone C, de devenir autonomes.

Dans le cas d'une annexion, les Palestiniens perdraient toutes leurs terres (y compris, mais pas seulement, les terres agricoles) et leurs ressources et des centaines de milliers de Palestiniens seraient déplacés en augmentant encore plus la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Il est temps d'agir, les menaces épuisées des dirigeants palestiniens concernant «la fin du processus de paix» ne suffisent plus. Une position ferme contre l'annexion doit être prise aux niveaux national et international. Si aucune mesure n'est prise contre l'annexion illégale de la Palestine, malheureusement, l'État de Palestine tel que nous le connaissons, n'existera plus.

„There is a real danger that COVID-19 could become an epidemic that divides the world“



Interview with Mark Heywood

What is your assessment of how the pandemic has been dealt with in South Africa?

The COVID-19 epidemic took off later in Africa than in Europe or the US. However, the fact that we have a relatively low number of infections and deaths at this point is not an indicator that we will be any less severely affected than other parts of the world. In South Africa we are now seeing a very rapid increase in infections, some 2 500 cases a day. But the real figure will be much higher because our ability to test is severely constrained. So I think that in the coming months we will be experiencing what happened in the UK, Italy, Spain, Brazil and the US. The epidemic is moving at a different pace in different parts of the country; the Western Cape has had the most deaths and infections, while figures in Johannesburg are lower but are expected to increase.

The performance of the Government is mixed. On the one hand it can be commended for taking early and decisive action by implementing a state of disaster and a lockdown on 27 March at a stage when we only had a handful of confirmed cases. However, no consideration was

Mark Heywood is a South African human rights and social justice activist based in Johannesburg. He was one of the founders of the Treatment Action Campaign that led the successful fight for access to medicines for people living with HIV/AIDS in South Africa between 1998 and 2008.

In 2010 he co-founded SECTION 27, a public interest law centre that aims to influence and use the law to protect, promote and advance human rights, in particular access to healthcare and basic education. The organisation's name is a reference to Section 27 of the South African constitution that enshrines the right to health care, food, water and social security.

Since 2019 he is the co-editor of a new section of the South African online newspaper the Daily Maverick, with a focus on social justice and civil society.

given to the devastating impact that it would have on the poor. The economy was literally shut down and people who were already deprived were left for at least one month to fend for themselves. It was not until late April that a relief package was introduced, but because of corruption and administrative inefficiency very few people benefitted. Now many people are literally starving in cities across the country; even in one relatively comfortable middle-class suburb of Johannesburg where I live at least 1 000 families are completely dependent on food parcels provided by a Community Action Network (CAN) set up in response to COVID.

So while everyone agrees that the measures were necessary, civil society is increasingly critical of the fact that initially nothing was done to protect poor people. For me, there was no excuse for the delay. At a meeting I attended just a few days before the lockdown started, over 50 of the country's most experienced scientists had insisted on the need for such mitigation measures, a demand that was echoed by progressive economists and CSOs.

The lockdown probably slowed the epidemic slightly over a few weeks, particularly amongst the middle classes,

who were able to stock up on food, but I don't think it achieved what it was meant to in the poor areas, and of course most of our country is made up of poor people.

From your perspective, what has COVID-19 brought to light with regard to human rights in South Africa and globally?

In the developing countries, and to some extent in the developed countries also, the pandemic has been used to justify disproportionate limitations on fundamental human rights. Everybody accepts that in an epidemic there may be a need for some rational limitation on rights, but where it leads to attacks on activists, to police or army brutality, to surveillance and unjustified intrusion into people's privacy it is unacceptable.

I believe that people the world over are realizing that we are at a moment of danger with regard to people's political and civil rights, particularly where you have governments that are not intrinsically democratic. In South Africa we have a strong civil society, trade union movement and media and a judiciary that is independent for the most part, so we have been able to largely hold the line, working through the courts, the media and demonstrations. But in our neighbouring countries such as Swaziland, Zimbabwe,

Zambia and Malawi, there have been some very brutal attacks on activists. Even before COVID-19 people everywhere had been talking about shrinking civic space and the epidemic has intensified the trend. In South Africa more than 230 000 arrests for the violations of regulations have been reported, most of these merely for minor violations. There have been at least 12 documented cases of police and army killings and many more undocumented instances cases of police and army violence and brutality.

With regard to social and economic rights, there had already been gross inequality in terms of access to health care and education before the pandemic. Those inequalities have widened and as I mentioned earlier we are facing widespread hunger. The closure of the schools had a devastating impact on poor children's access to food, because for 9 million children the school meal they receive is their only stable source of daily food. This nutrition programme was stopped ten weeks ago and has not been resumed despite the fact that schools are going back now. SECTION27, a South African public interest law centre working for equality and social justice and Equal Education, a movement of school students, have launched a court action against the Education Ministry for having dropped the National School Nutrition Programme while the schools were closed.

As a result of the activism and outrage against human rights violations against people living with HIV, UNAIDS pioneered a human rights approach to HIV prevention and treatment that has saved tens of millions of lives. What are the lessons learnt from the HIV activists' campaign in which you were also involved?

The human rights approach should be the standard for all health issues. It was specifically pioneered in relation to HIV as people living with HIV had to fight for their rights to life-saving anti-retroviral medicines, which were patented and unaffordable; life or death depended on your income. It was also necessary to respond to the high level of discrimination

and human rights violations against people living with HIV. COVID-19 is obviously a very different virus, but the same questions will apply such as "who gets access to vaccines when and if they are developed, will treatments be priced at a level that is affordable in developing countries?"

We must not prioritise some health crises and marginalize others. In the midst of this massive focus on COVID-19, we should not forget that the HIV epidemic is still there. In 2018, 770 000 people died from HIV and there were 1.7 million new infections worldwide. One year from now, COVID-19 may well be under control in the developed countries, either due to vaccines or effective social distancing, but could remain an epidemic or even have become endemic in developing countries that lack the necessary health services and the living conditions that allow people to protect themselves. There is a real danger that COVID-19 could become an epidemic that divides the world in the same way as tuberculosis. In 2018 1.5 million people died of TB, a curable disease, but the world is unconcerned as nobody dies of it in the US or Europe.

If a vaccine or a medication is found for COVID-19, what can civil society and activists do in order to ensure a fair access to them? Are any actions already taking place in that direction?

As no treatments or vaccines are available as yet, no civil society action or litigation is taking place, but civil society is discussing how we create a common front internationally to ensure that a vaccine would be a universal public good and there is no question of patents or pricing obstructing access to it. But of course there will be issues to be addressed because many countries will not have the technology or capacity to produce their own vaccines or medication for the local population and will once again be dependent on big western-based pharmaceutical companies.

The issues are very much the same as with HIV. The main difference is that initially there was no treatment for HIV,



so activists had to fight for investment in research and development. When treatments emerged we had to fight against profiteering and how to get them off-patent. The great achievement of the HIV struggle was that we were able to show how a global mobilization could win against the pharmaceutical companies and get the price of HIV medicines reduced considerably. That struggle will have to be waged again, but I do think that today there is greater global understanding and sympathy - at least on paper - among certain governments. This is reflected in the resolution adopted in May by the World Health Assembly calling for equitable access to and fair distribution of all essential health technologies and products to combat the virus.

It is widely believed that many of the major viral infections that have emerged over recent years occurred as a result of zoonose, which in turn is thought to be linked to industrial-scale farming,

globalised industry, the displacement of small farmers into new areas through the expansion of industrial activities etc.? What is your perspective on that?

I agree completely. COVID-19 originated as a social injustice issue. Scientists have been warning about this risk for fifty years. The American writer, Laurie Garrett, described a scenario of this kind in her book "The Coming Plague: Newly Emerging Diseases in a World Out of Balance" back in 1994. And the fact that it has happened now does not mean that it won't happen again. Another viral pandemic could occur at any time because of the conditions that have been created for it.

This is why you cannot separate the response to COVID-19 from the need to address the social, economic and political, ecological and climate crisis in the world. Civil society across the globe must ensure that lessons are learned

from this pandemic and that neoliberal deregulation and lack of investment in public services is overturned, that states are forced to behave differently, business is better regulated and taxes are increased again to enable governments to run effective public services.

Despite COVID-19, people and organisations are mobilising in different places around the world for human rights, justice and the environment. From your perspective, what should civil society's efforts focus on? Is there a larger picture that should be addressed?

Today all the struggles are converging. The latest surge of anger of Black Lives Matter was partly triggered by the impact of COVID-19 on black people in America, which is linked to nutritional inequality, unequal housing conditions and jobs where there is a high risk of exposure. Black Lives Matter, which seems to have

pushed back effectively for the time being against racism and racists, has shown that the only thing that works is protest that refuses to abide by rules. I think civil society has become too "rule accepting". This does not mean that it should turn to wanton destruction, but it does mean that it should not accept being told to abide by a curfew, where it may or not demonstrate or what it may or may not say. But protest is not enough - we have to propose viable alternatives. And there are some viable alternatives on the table. The Green New Deal may not be perfect but it charts a society that has a different set of priorities to the current ones.

Civil society also needs to look at how it uses its power effectively. We have the numbers across the world to dominate the streets when we need to, but in between surges of protest and anger civil society falls back and loses strength. We should be aware that the other side organises against us all the time and are actually better at organising than we have been. We tend to think of Trump as if he were just an aberration, a fool, but his election was actually the result of 25 years of consistent work by activists from the Right. Anne Nelson explains this in her book "Shadow Network". In the meantime, we on the left have been engaged in unproductive ideological fights, each one wanting to be more politically pure than the other, getting obsessed with identity. There are of course serious issues of identity and vital issues to be addressed around race, gender and sexuality, but we have lost track of our main objectives of social and economic justice and in some cases been neutralized or even coopted. We don't have to be intransigent and opposed to everything, but we must build the power of poor and oppressed people and when we, as civil society, cooperate it should be on our terms.

DIARIO CORREO.PE
LIMA/JUEVES 6 DE FEBRERO/2020

2>

SOFÍA LÓPEZ LL.
slopez@grupocorreo.pe

ÓSCAR CORNETERO
ocornetero@grupocorreo.pe

TEMA DEL DÍA

PIDE \$1200 MILLONES DE INDEMNIZACIÓN

Odebrecht indigna al país con demanda ante el Ciadi

» Pese a obtener una serie de beneficios en un Acuerdo de Colaboración, señala ahora que ha sido efactada por el proyecto Gasoducto Sur Peruano en 2017, que además tiene una cláusula anticorrupción

» Odebrecht ante el Ciadi
Inició la demanda hace aproximadamente tres años.

2017
Odebrecht, subsidiaria del consorcio Odebrecht Latinvest S.A. y Latin Finance S.A., presentó una demanda de arbitraje contra el Estado peruano invocando el tratado bilateral de inversión entre el Perú y el Gran Ducado de Luxemburgo.

2020
22 de enero: La corporación brasileña presentó al sede del Escopo Especial "Lava Jato", Rafael Vial, que presentó el caso.

24 de enero
A través de la sede del Centro Internacional de Arreglo de Diferencias Relativas a Inversiones (CIADI) del Banco Mundial (BIDU).

La sociedad general del Ciadi vivió la demanda. Luego, el pedido es establecido.

Las partes desiguan a un arbitraje para el proceso y arbitro.

Lo que vivieron la lawsuit la que se realizó audiencia y la presentación de pruebas, finalmente se da.

Odebrecht und die Luxemburg-Connection – 2. Episode: Luxemburgische Odebrecht-Filiale klagt gegen Peru vor dem Weltbank-Schiedsgericht

✍️
Nadine Haas, ASTM

Anfang Februar 2020 ist die Empörung in den peruanischen Medien groß. Die Rede ist von einer „Bedrohung“, von einem „Dolchstoß in den Rücken“. Der damalige Energieminister Liu spricht von einer „Ungerechtigkeit“, Premierminister Zeballos von einer „Unverschämtheit“ und einer „Provokation“. Was ist passiert?

Der multinationale Konzern Odebrecht hat eine Klage gegen Peru eingereicht und verlangt 1.200 Millionen USD Schadensersatz. Der Odebrecht-Konzern ist nicht nur in Peru vor allem dadurch bekannt, dass er im Zentrum des größten Korruptionsskandals Lateinamerikas steht. Von dem Korruptionsskandal sind in Peru alle ehemaligen Präsidenten seit Alberto Fujimori betroffen, drei von ihnen sitzen derzeit unter Hausarrest wegen laufender Untersuchungen, einer von ihnen beging kurz vor seiner Verhaftung Selbstmord. Und der Konzern, der im Zentrum dieses Skandals steht, der Konzern, der die politische und juristische Agenda des Landes in den letzten fünf Jahren dominiert hat, klagt nun gegen den Staat Peru.

Diese Klage ist auch für Luxemburg heikel: sie wurde vor dem ICSID in Washington (siehe Kasten) eingereicht, Kläger ist eine

in Luxemburg ansässige Odebrecht-Filiale (Odebrecht Latinvest SARL)¹. Zudem stützt sich die Klage auf das bilaterale Investitionsabkommen zwischen Peru und der Wirtschaftsunion Belgien-Luxemburg, das 2005 unterzeichnet und 2008 in Kraft getreten ist.

Erdgas aus dem peruanischen Regenwald

Worum genau geht es bei der Odebrecht-Klage vor dem ICSID?

2014 wurde unter der Regierung von Präsident Ollanta Humala das Projekt einer Gaspipeline ausgeschrieben, welche Erdgas aus dem peruanischen Regenwald in der Gegend um Cusco über eine Distanz von mehr als 1.000 km über die Anden bis an die Küste im Südwesten Perus transportieren sollte. Diese Pipeline sollte, Präsident Humala zufolge, den Gaspreis verringern und so der peruanischen Bevölkerung von sechs Departements im Südwesten des Landes zugutekommen.

Das Projekt wurde (unter fragwürdigen Umständen²) an das Konsortium Gasoducto Sur Peruano (GSP) vergeben, an dem Odebrecht mit 55% beteiligt war. Darüber hinaus gehörten das spanische Unternehmen Enagás mit 25% und das peruanische Immobilien- und Bauunternehmen Graña y Montero³ mit 20% zum Konsortium. Der Konzessionsvertrag lief über 34 Jahre. 2015 wurde in der Gegend um Cusco mit den Arbeiten begonnen.

Zwei Jahre später jedoch, am 24. Januar 2017, beschloss die peruanische Regierung, mittlerweile unter Präsident Pedro Pablo Kuczynski, den Vertrag mit GSP zu beenden. Die Begründung lautete, dass es der Konzessionspartner auch nach zwei Fristverlängerungen nicht geschafft habe, die Finanzierung des Projektes zu garantieren. Mit dem Vertragsende stand dem peruanischen Staat eine Entschädigungssumme von 262,5 Millionen USD zu. Doch auch die Unternehmen des Konsortiums

versuchten, ihre Investitionen zurückzuerlangen, jedoch vergeblich. Im Juli 2018 reichte Enagás eine Klage gegen den peruanischen Staat vor dem ICSID ein und forderte 408 Millionen € Schadensersatz; das Verfahren läuft noch⁴.

Anderthalb Jahre später dann, am 21. Januar 2020, klagt nun auch Odebrecht gegen Peru vor dem ICSID. In der Klage argumentiert Odebrecht, die Aufhebung des Konzessionsvertrags sei ein „harter Schlag“ gewesen angesichts der Tatsache, dass das Unternehmen bereits über eine Milliarde USD in das Projekt investiert hatte. Odebrecht habe finanzielle Verpflichtungen gegenüber Geldgebern und internationalen Versicherungsgesellschaften, denen man nachkommen müsse, und sehe sich deshalb zu dieser Klage gezwungen - auch wenn man eigentlich kein Interesse an einem Rechtsstreit mit dem peruanischen Staat hätte. Was in dem Odebrecht-Schreiben nicht erwähnt wird ist, dass sich die finanziellen Schwierigkeiten des Konzerns aus dem Korruptionsskandal (siehe unten) und dem darauffolgenden Konkurs ergeben haben. Als weiteres Argument führt Odebrecht an, Präsident Kuczynski habe bei der Beendigung des Vertrages aus persönlichen und nicht aus öffentlichen Interessen heraus gehandelt, denn er habe öffentlich verkündet, Odebrecht müsse sich aus Peru zurückziehen. Odebrecht fordert, entweder den Konzessionsvertrag für GSP zurückzubekommen, oder als Entschädigung die in GSP investierten Summen sowie Verfahrens- und Anwaltskosten.

Nachdem das ICSID in Washington die Klage auf ihre Zulässigkeit geprüft hatte, wurde sie Anfang Februar registriert und auf der Webseite veröffentlicht.

Odebrecht und der Lava Jato-Korruptionsskandal

Peru ist bereits über 20-mal vor dem ICSID verklagt worden⁵ und liegt damit unter den fünf Ländern weltweit mit den

Das Internationale Zentrum zur Beilegung von Investitionsstreitigkeiten (ICSID – International Centre for Settlement of Investment Disputes) ist eine Schiedsinstitution, die bei Streitigkeiten zwischen Staaten und Investoren vermittelt. Mit Sitz in Washington D.C. gehört das ICSID zur Weltbankgruppe. Das ICSID ist keine Rechtsprechungsinstitution, ICSID-Urteile können nicht von nationalen Gerichten aufgehoben werden. Grundlage für solche Schiedsverfahren sind bi- oder multilaterale Investitionsschutzabkommen. Gegründet wurde das ICSID 1966, Luxemburg ist Gründungsmitglied. Peru hat den Vertrag 1993 ratifiziert, derzeit gibt es 163 Unterzeichner- und Vertragsstaaten. Einige Länder sind nach einer Mitgliedschaft wieder ausgetreten, so zum Beispiel Bolivien 2007, Ecuador 2010 und Venezuela 2012.

Das ICSID ist die bedeutendste Institution für Schiedsverfahren, daneben gibt es die International Chamber of Commerce (ICC) mit Sitz in Paris, die Stockholm Chamber of Commerce (SCC), das London Court of International Arbitration (LCIA) und das Permanent Court of Arbitration (PCA) in Den Haag.

meisten Klagen. Warum ist die Empörung in diesem Fall so groß?

Das Odebrecht-Unternehmen wurde 1944 in Brasilien gegründet und wuchs zum wichtigsten Bauunternehmen in Brasilien und Lateinamerika heran. Die Geschäfte von Odebrecht boomten unter der brasilianischen Militärdiktatur (1964-1985) und das Unternehmen entwickelte sich zu einem multinationalen Konzern mit Filialen in 28 Ländern und 168.000 Mitarbeitern. Weltweit bekannt wurde Odebrecht durch seine Verstrickung in den größten Korruptionsskandal der brasilianischen Geschichte, die sogenannte Operação Lava Jato (siehe Kasten). Die Lava Jato-Ermittlungen begannen 2013, im Juni 2015 wurde der Konzernvorsitzende Marcelo Odebrecht verhaftet und im März 2016 wegen Korruption, Geldwäsche und Zugehörigkeit zu einer kriminellen Organisation zu einer Freiheitsstrafe von knapp 20 Jahren verurteilt. Marcelo Odebrecht entschloss sich daraufhin, mit den Justizbehörden zusammenzuarbeiten und umfassend auszusagen, woraufhin seine Strafe auf 10 Jahre reduziert wurde. Die Aussagen von Marcelo Odebrecht und von 77 weiteren leitenden Angestellten des Odebrecht-Konzerns ergaben, dass

Die Operação Lava Jato (Operation Autowäsche) hat ihren Namen von einer Tankstelle mit Autowäsche in Brasília, in der auch Geldwechsel und Überweisungen getätigt wurden. Einer der dort Angestellten, Alberto Youssef, stand wegen des Verdachts auf Geldwäsche vor Gericht. In seinen Aussagen nannte Youssef zahlreiche Namen, unter anderem den eines Managers des brasilianischen Ölkonzerns Petrobras. Die Ermittlungen ergaben, dass Petrobras Aufträge zu überhöhten Preisen an Baufirmen vergeben hatte, darunter Odebrecht. Die Mehreinnahmen teilten sich Odebrecht und die anderen Bauunternehmen mit Petrobras-Mitarbeitern und Politikern.

zahlreiche brasilianische Politiker in die Korruptionsaffäre verwickelt waren.

Doch der von Odebrecht geschaffene Korruptionsapparat war nicht auf Brasilien begrenzt. Die internationale Dimension des Skandals wurde Ende 2016 sichtbar, als an einem New Yorker Gericht ein Prozess gegen Odebrecht eingeleitet wurde, in Zusammenarbeit mit Justizinstanzen aus Brasilien und der Schweiz. In dem Verfahren zeigte sich, dass Odebrecht über einen Zeitraum von 15 Jahren Politiker in 10 weiteren Ländern Lateinamerikas sowie in Angola und Mosambik bestochen hatte. Ziel war es dabei, die Vergabe von öffentlichen Bauaufträgen zu beeinflussen, vor allem großer Energie- und Infrastrukturprojekte.

In dem US-Prozess gab Marcelo Odebrecht unter anderem auch die Zahlung von 29 Millionen USD an peruanische Regierungsbeamte zwischen 2005 und 2014 zu. Daraus hatten sich für Odebrecht Einnahmen in Höhe von 143 Millionen USD ergeben. Daraufhin nahm die peruanische Justiz Anfang 2017 Ermittlungen gegen Odebrecht auf. Odebrecht hatte in Peru insgesamt 27 Filialen gegründet und war an zahlreichen Infrastrukturprojekten beteiligt. Zum Beispiel an der Carretera Interoceánica: diese Autobahn kostete statt der geplanten 850 Millionen USD am Ende 2,1 Milliarden USD – darin enthalten eine Bestechungssumme von 20 Millionen USD an den ehemaligen peruanischen Präsidenten Alejandro Toledo.

Die peruanische Justiz richtete eine Sonderermittlungsgruppe ein, wodurch mittlerweile weitere Details bekannt wurden. Die ehemaligen Präsidenten Alejandro Toledo, Alan García und Ollanta Humala werden beschuldigt, Millionen an Bestechungsgeldern erhalten zu haben (siehe Kasten). Als Folge des Skandals veranlasste der ehemalige Präsident Kuczynski eine Änderung des peruanischen Vergabegesetzes, wodurch der Staat keine Verträge mehr mit Unternehmen abschließen kann, die wegen Korruption verurteilt wurden. Im Januar 2017 verpflichtete sich Odebrecht dazu, 30 Millionen peruanische Soles (etwa 8 Millionen €) an illegalen Gewinnen zurückzuzahlen, mit der Justiz zusammenzuarbeiten und Informationen

Peruanische Präsidenten und ihre Verbindungen zu Odebrecht

Alejandro Toledo (2001-2006): steht aufgrund eines internationalen Haftbefehls in den USA unter Hausarrest. Soll insgesamt 31 Millionen USD erhalten haben für die Konzessionsvergabe der Carretera Interoceánica Sur.

Alan García (2006-2011): beging Selbstmord, um seiner Verhaftung zu entgehen. Soll Bestechungsgelder im Rahmen der Carretera Interoceánica Sur und der Metro Lima erhalten haben.

Ollanta Humala (2011-2016): saß zusammen mit seiner Frau Nadine Heredia in Untersuchungshaft. Soll in den Jahren 2006 und 2011 3 Millionen USD an illegalen Wahlkampfspenden von Odebrecht erhalten haben. Nadine Heredia wird im Übrigen eine wichtige Rolle im Zustandekommen des GSP-Projektes zugesprochen.

Pedro Pablo Kuczynski (2016-2018): musste 2018 vom Präsidentenamt zurücktreten, steht unter Hausarrest wegen Geldwäsche-Vorwürfen. Während seiner Zeit als Staatsminister (2004-2006) soll eine seiner Firmen mit Odebrecht verbundene Unternehmen beraten haben.

Darüber hinaus gibt es kaum eine bedeutende Partei in Peru, die nicht über einige ihrer Parteimitglieder mit Odebrecht und illegalen Zahlungen in Verbindung gebracht wurde. Etwa Keiko Fujimori, Tochter von Alberto Fujimori, Präsidentin der Oppositionspartei Fuerza Popular, Präsidentschaftskandidatin 2016. Derzeit in Untersuchungshaft wegen Behinderung der Justiz während Geldwäsche-Untersuchungen ihrer Wahlkampagnen 2011 und 2016.

wie die Namen der bestochenen Beamten herauszugeben. In einer öffentlichen Erklärung entschuldigte sich das Unternehmen bei seinen Arbeitern und dem Land Peru.

Die jahrelange Bestechungspraxis von Odebrecht sowie die Aufdeckung des Skandals hatten für Peru massive Folgen, die weit über die betroffenen Bauprojekte hinausgehen. Die immer neuen und immer weitergreifenden Enthüllungen und Verwicklungen führten zu einem massiven Vertrauensverlust der Bevölkerung in die politische Klasse und einem allgemeinen Politiküberdruß. Im Zuge dessen löste der amtierende Präsident Vizcarra im September 2019 das Parlament auf und rief Neuwahlen aus⁶. Dieser Schritt wurde von Verfassungsrechtlern teilweise kritisiert, stieß jedoch in der Bevölkerung, in der das Parlament als Zentrum aller korrupten Machenschaften galt, auf Zustimmung. Bei den Wahlen vom 26. Januar 2020 wurden traditionelle Parteien abgestraft und kleinere Parteien gestärkt denen es gelungen war, sich als Außenseiter des politischen Systems darzustellen. Neun Parteien sind nunmehr in dem äußerst fragmentierten Parlament vertreten, die große Mehrheit der gewählten Abgeordneten sind Politikneulinge. Ob dieses Parlament in dem Zeitraum bis zu den nächsten regulären Wahlen im April 2021 die überfälligen politischen und Wahlrechtsreformen angehen wird, ist zu bezweifeln.

Odebrecht und die Luxemburg-Connection

Und welche Rolle spielt Luxemburg dabei?

Die Klage beim ICSID wurde von einer Odebrecht-Filiale mit Sitz in Luxemburg (Odebrecht Latinvest SARL) eingereicht. Der Mutterkonzern Odebrecht SA teilt sich in zahlreiche Tochterunternehmen auf, die Tochterfirmen sind wiederum in zahlreiche Subunternehmen in 25 Ländern auf 4 Kontinenten untergliedert. In Luxemburg sind derzeit fünf Odebrecht-Unternehmen registriert. Ein

sechstes Unternehmen war bis Anfang 2016 in Luxemburg registriert, bevor es nach Österreich verlegt wurde. Alle diese Firmen wurden zwischen 2013 und 2017 gegründet, haben ihren Sitz an derselben Adresse in Luxemburg-Stadt, und beschäftigen insgesamt nur eine Handvoll Mitarbeiter. Die Manager der luxemburgischen Odebrecht-Filialen verwalten gleichzeitig mehrere Firmen des Konzerns in Luxemburg und in anderen Ländern.

Odebrecht Latinvest SARL war im März 2015 durch die luxemburgische Filiale der Consultingfirma Intertrust gegründet worden, ursprünglich unter dem Namen Luxembourg Investment Company 68. Das Firmenkapital betrug ursprünglich 35.000 USD; ein Jahr später hatte es sich auf 82 Millionen USD erhöht. Das Unternehmen ist mittlerweile eine 100%ige Tochtergesellschaft einer brasilianischen Odebrecht-Tochtergesellschaft (Odebrecht Participações e Investimentos). Aus den öffentlich zugänglichen Jahresberichten ergibt sich, dass das Unternehmen Darlehen an andere Unternehmen der Gruppe vergibt, zum Beispiel an Odebrecht Latinvest Peru und an die auf den Bahamas angesiedelte Offshore-Firma ODB International Corporation – eine von 17 Odebrecht-Offshore-Firmen, die auch in den Paradise Papers auftauchen und über die mutmaßlich die Zahlung von Bestechungsgeldern abgewickelt wurde.

Die luxemburgischen Odebrecht-Filialen haben keine realwirtschaftlichen Aktivitäten im Großherzogtum. Welchem Zwecks dienen und warum siesich gerade hier angesiedelt haben, ist aufgrund der intransparenten Firmenstruktur, der unübersichtlichen Verflechtungen und ständiger Namens- und Teilhaberwechsel nur schwer zu durchschauen. Wurden die luxemburgischen Tochterfirmen eingesetzt, um Steuern zu hinterziehen oder um Bestechungsgelder hin- und herzuschieben? Dies lässt sich von unserem Standpunkt aus nicht belegen. Die luxemburgische Justiz erhielt zwischen 2014 und 2017 mehrere Rechtshilfeersuchen von der brasilianischen Staatsanwaltschaft. Der Sprecher der luxemburgischen Justizverwaltung verweist jedoch darauf,

dass man sich nicht zu brasilianischen Gerichtsverfahren äußern könne. Deshalb bleibt unklar, ob und welche Rolle die Luxemburger Odebrecht-Filialen in den brasilianischen Gerichtsverfahren spielen. Die Klage vor dem ICSID liefert nun jedoch immerhin den Beleg dafür, dass der Odebrecht-Konzern seine luxemburgischen Filialen als Hebel zu juristischen Zwecken einsetzt⁷.

Schluss und Ausblick

Das Odebrecht-Beispiel verdeutlicht die unrühmliche Rolle, die der Standort Luxemburg für Multis in einer globalisierten Welt spielt. Ist es normal, dass korrupte Unternehmen juristische Verfahren nutzen können, um das Land zu verklagen, das sie zuvor für ihre Geschäfte ausgenutzt haben? Und muss Luxemburg in solchen Machenschaften mitmischen?

Der Fall belegt zudem, dass die Warnungen, die Organisationen der luxemburgischen Zivilgesellschaft (wie etwa die Plattformen gegen TTIP und CETA) seit Jahren gegen ISDS-Mechanismen⁸ anbringen, berechtigt sind. Trotz dieser Warnungen wurde das CETA-Abkommen Anfang Mai mit den Stimmen der Regierungsparteien vom Parlament angenommen.

Was sind nun die nächsten Schritte in dem ICSID-Verfahren? Sowohl Odebrecht als auch Peru werden jeweils einen Schiedsrichter benennen, welche daraufhin einen Präsidenten für das Verfahren wählen. Daran anschließend werden Anhörungen durchgeführt und Beweise vorgelegt. Bis ein Schiedsspruch erlassen wird, werden aller Voraussicht nach noch mehrere Jahre vergehen.

Das GSP-Pipeline-Projekt, mittlerweile umbenannt in Sistema Integrado de Transporte de Gas al Sur (SIT Gas), ist übrigens nicht vom Tisch, sondern soll im Laufe des Jahres 2020 neu vergeben werden.

Quellen:

¹ Die Verbindungen zwischen dem brasilianischen Odebrecht-Mutterkonzern und seinen luxemburgischen Tochterunternehmen standen im

Zentrum der ASTM-Studie „Belo Monte, Odebrecht und die Luxemburg-Connection“ (2018). Teile dieses Artikels beruhen auf den damals durchgeführten Recherchen.

2 GSP erhielt den Konzessionsvertrag, nachdem der einzige andere Mitbewerber – ein Konsortium aus vier Unternehmen (TGI, GDF Suez, Sempra Energy, Techint) – nach Änderungen an der Aktionärsstruktur ausgeschlossen worden war. Diese Änderungen waren zunächst akzeptiert worden, doch nach einer erneuten Prüfung und zwei neuen Anwaltsgutachten wurde das Konsortium dann doch ausgeschlossen. Die peruanische Staatsanwaltschaft vermutet, dass die Anwaltsgutachten von Odebrecht beauftragt wurden.

3 Das peruanische Unternehmen Graña y Montero hat auch bei anderen Projekten Konsortien mit Odebrecht gebildet und steht ebenfalls in Peru wegen Korruptionsvorwürfen unter Anklage.

4 Laut ICSID-Webseite wurde die Enagás-Klage am 24. Juli 2018 eingereicht; im September 2019 hielt das Schiedsgericht eine erste Sitzung ab.

5 Die ICSID-Webseite listet insgesamt 26 Klagen gegen Peru auf, die älteste von 1998, die neueste von Anfang 2020. Von diesen Klagen sind 15 abgeschlossen, die meisten davon wurden abgewiesen. Von den 26 Klagen kommen sechs aus dem Öl/Gas-Sektor, sieben aus dem Elektrizitätssektor, und sieben betreffen Großinfrastrukturprojekte.

6 Im September 2019 veranlassten Bedenken hinsichtlich der Integrität der Kandidaten für das Verfassungsgericht Premierminister Salvador del Solar dazu, die Frage der Richterauswahl mit der Vertrauensfrage für sein Kabinett zu verknüpfen, der zweiten in der Legislaturperiode 2016-2021. Das Vertrauen wurde verweigert, wenn auch nicht durch ein formelles Misstrauensvotum. Infolgedessen sah Präsident Vizcarra diejenige Verfassungsbestimmung erfüllt, die ihn befugt, das Parlament nach zwei Misstrauensvoten gegen die Regierung aufzulösen. Dies tat er am 30. September 2019 und rief gleichzeitig dazu auf, am 26. Januar 2020 innerhalb der in der Verfassung vorgesehenen viermonatigen Frist Parlamentswahlen abzuhalten. Der Sprecher des aufgelösten Kongresses klagte am Verfassungsgericht gegen die Auflösung. Die Klage wurde jedoch am 13. Januar abgewiesen, womit Zweifel an der Legitimität der Wahlen beseitigt und die Position des Präsidenten gestärkt wurden.

7 Odebrecht ist dabei mit dieser Strategie kein Einzelfall. In einem 2019 im Brennpunkt publizierten Artikel hatte Pia Berhardt (Corporate Europe Observatory) aufgezeigt, dass in Zusammenhang mit dem umstrittenen Energiecharta-Vertrag (ECT) besonders viele ISDS-Klagen von Unternehmen oder Investoren mit Sitz in Luxemburg ausgehen.

8 Investor-State Dispute Settlement

Chevron/Texaco – Die unvollendete Geschichte eines Prozesses



Dietmar Mirkes, ASTM

Immer wieder wird der US-amerikanische Ölkonzern Chevron mit seiner Altlast konfrontiert: Chevron hat Texaco im Jahr 2001 übernommen und damit auch die rechtlichen Folgen aus der Ölkatastrophe, die Texaco seit den 70er Jahren im Amazonasgebiet von Ecuador angerichtet hat. So auch am 27.5.20 auf der Jahreshauptversammlung der Aktionäre: Neben anderen prominenten Künstlern und Nobelpreisträgern richtete der bekannte Schauspieler und Produzent Alec Baldwin in einer Videoansprache an die Aktionäre knallharte Vorwürfe an die Geschäftsleitung: das Urteil des Obersten Gerichtshofs von Ecuador aus dem Jahre 2011 über 9,6 Mrd. \$ Strafe sei nach wie vor gültig, und Urteile in den USA, dass Chevron nichts bezahlen müsste, würden sich auf einen Hauptzeugen stützen, der später selbst zugab, dass er gelogen hat. Es sei verantwortungslos, Aktionärgelder für Einschüchterungen und juristischen Tricks zu verwenden, denn mit dieser Haltung werde Chevron zum „Harvey Weinstein der Ölindustrie“, der letztlich im Gefängnis landete.

Dass Steven Donziger, der Anwalt, der den Opfern der Ölkatastrophe zum gerichtlichen Sieg in Ecuador verholfen hat, heute – 2020 – mit Berufsverbot und elektronischen Fussfesseln in seiner Wohnung in New York im Hausarrest festsetzt, ist nur die Spitze der juristischen Obzönitäten, die sich im Laufe der nunmehr 27 Prozessjahre angehäuft haben. Die ASTM und das Klima-Bündnis Lëtzebuerg haben über viele Jahre lang die Menschen in der Ölregion unterstützt und den Prozess verfolgt. Hier und in den beiden folgenden Ausgaben des Brennpunkt 3. Wölt werden

wir aufarbeiten, wie es soweit kommen konnte und welche Konsequenzen daraus zu ziehen sind.

Texaco in Ecuador

„Hier liegt mein jüngster Sohn. Er wurde nur zwei Tage alt.“ Es sind solche Begegnungen mit mestizischen Bauern oder Indigenen, die einem unter die Haut gehen. Fehlgeburten sind im Oriente, der Amazonasregion im Osten Ecuadors, an der Tagesordnung; sie sind hier mehr also doppelt häufig wie in der Hauptstadt Quito. Oder mit Leuten, wie zum Beispiel Modesta Briones, der die Ärzte wegen des Tumors ein Bein unterhalb des Knies wegamputiert haben. Ihr Haus liegt nahe der Ölquelle Parahuaco Nr. 2, und sie lief jahrelang wie alle hier mit Flipflops oder barfuß über die Wege, die Texaco mit Öl getränkt hat, damit sie nicht so stauben wie in Texas.

Ein Boom – aber nicht für jeden

Aber der Reihe nach: 1964 erteilte Ecuador seine erste Konzession für die Förderung von Rohöl an Texaco: 10.000 qkm im Regenwald des tropischen Amazonstieflands im Osten Ecuadors. Um durch die Schallwellen die hoffigsten Bohrstellen innerhalb des Konzessionsgebietes zu finden, zündete Texaco Sprengladungen im Boden und rodete



den Wald für Landeplätze, Straßen, Öl- und Stromleitungen.

Die erste Quelle – der Pozo Nr. 1 – sprudelte am 16.2.1967 bei Lago Agrio, das sich durch den Zustrom von Siedlern aus dem Hochland und von der Küste auf der Suche nach Arbeit schnell zum Zentrum der Ölregion entwickelte. Innerhalb einer Generation versechsfachte sich die Bevölkerung des Oriente auf über eine halbe Million. Bei den größeren Ölfeldern und an den Knotenpunkten der Ölstraßen entstand weitere Städte wie Coca, Sacha und Sushufindi.

Für die Indigenen hingegen, die dort lebten, sollten sich die Lebensbedingungen drastisch verschlechtern; sie waren es gewohnt, das Wasser der Flüsse zu trinken, darin zu baden und ihre Kleider zu waschen; ihre Kinder plantschten und spielten darin. Der Stamm der Tetetes, der in dieser Gegend lebte, starb binnen weniger Jahre aus. Die Indigenen wurden zur Minderheit in ihrer Heimatregion – die Ölförderung zerstörte schlicht und einfach ihren Lebensraum und ihre Lebensweise, die eine intakte Natur voraussetzte und erhielt.

Tödliche „Piscinas“

Bei der Förderung tritt Formationswasser, ein salziges Gemisch aus Wasser, Öl und Schlamm, mit aus, das Zyankali u.a. Salze sowie Schwermetalle wie Blei, Arsen, Quecksilber, Vanadium und radioaktive Elemente wie Strontium 90 und Radium 226 enthält. Texaco schied es vom Rohöl ab und liess es einfach in sogenannte « piscinas » einlaufen – aus der Erde ausgehobene Becken, die nach unten nicht isoliert waren. Seit nunmehr über 50 Jahren versickert dieser Brei langsam aus über 1000 „piscinas“ in den Boden und das Grundwasser. Wenn es stark regnet, laufen die Becken einfach über in den nächsten Bach dahinter.

Die zugewanderten Mestizen, die sich eine Existenz als Bauern aufgebaut haben, wohnen verstreut inmitten ihrer Felder in der Ölregion; ihr Wasser beziehen die meisten aus eigenen Brunnen, dh aus dem Grundwasser).

Die Gifte lagern sich in Algen, Fischen und trinkenden Wildtieren ab und gelangen damit in die menschliche Nahrungskette; sie verursachen Erbrechen, Haut- und Lungenkrebs und Missbildungen.

Texaco hat so rund 64 Millionen Liter Öl und 76 Milliarden Liter giftiges Förderwasser in Flüsse und Seen « entsorgt », obwohl es längst nicht mehr den Standards der Förderung in den USA entsprach und Ecuador 1971 und 1972 Gesetze zum Schutze von Flora und Fauna und der Gewässer erlassen hatte – es war halt die billigste Lösung.

„Dass die Piscinas nicht nur Ursache für die Trinkwasserverschmutzung, sondern für die Belastung der gesamten Lebensmittelkette und somit für die Gesundheitsprobleme der Menschen dort sind, war mir vorher nicht richtig bewusst. Das Ausmaß der Schäden, welche die Ölförderung verursacht, wo wir alle nicht ganz unschuldig dran sind, und die scheinbare Ausweglosigkeit haben mich sehr beeindruckt.“
(Stéphanie Zimmer, Teilnehmerin der Klima-Bündnis-Studienreise nach Ecuador in 2017)

Nicht nur in Ecuador, sondern in vielen Ölregionen der Welt – vor allem in Nigeria und Sibirien – fackeln die Ölkonzerne nach wie vor Methan ab. Jährlich werden weltweit ca. 16 Mrd. Kubikmeter Gas abgefackelt. Dies setzt jährlich rd. 30 Mio Tonnen CO2 frei – etwa das Zehnfache der Emissionen von Luxemburg.

Schwarzer Regen durch „Mecheros“

Mit dem Öl strömen Methan, Schwefelwasserstoff, Schwefeldioxid, Stickoxide sowie Kohlenmono- und -dioxid aus dem Boden. Diese können zu Kopfschmerzen, Erbrechen, Reizungen, Lungenkrebs, körperlichen Mißbildungen, Ohnmacht, Lähmungen und Herz- und Hirnschäden führen; die Sterblichkeit bei Neugeborenen erhöht sich. Texaco fackelte das Methan in sogenannten «mecheros» einfach ab, insgesamt 6,6 Milliarden Kubikmeter. Viele Anwohner der «mecheros» kennen saure Regen, die wie Asche Haus und Hof einschwärzen können.

Pipelines, die brechen

Die Pipelines rosten in dem feuchtheißen Klima schnell. Jede Woche ereignet sich irgendwo im Oriente ein Rohrbruch. Dann schießt das Öl in Kaskaden in die Umgebung; oft entzündet es sich dabei. Das Öl enthält krebserregende aromatische und polyzyklische Kohlenwasserstoffe, Schwermetalle und radioaktive Elemente, sein Schwefeldioxid kann Lungen- und Kehlkopfkrebs und Mißbildungen bewirken. Mehrere Studien über die Gesundheitsrisiken der Bevölkerung im Oriente haben ergeben, dass dort das Risiko, an Krebs zu sterben dreieinhalbmal

höher als in Quito ist und die Rate der Fehlgeburten zweieinhalbmal so hoch.

Mit all diesen Kollateralschäden – den undichten Ölbecken, dem Abfackeln des Methans und den regelmäßigen Pipelinebrüchen – verursachte Texaco das größte Umweltdesaster an, das je ein Ölkonzern in Lateinamerika angerichtet hat.

Texacos Rückzug

Wen wundert's, dass sich allmählich immer mehr Indigene und Zuwanderer Fragen stellen, wo die vielen Krankheiten eigentlich herkommen. Womöglich war das Öl gar nicht so gut für Haut, wie Texaco streuen ließ. Zudem starben viele Haustiere, gab es immer weniger Fische, aber dafür mehr Tiere mit Mißbildungen. Für viele arme Zuwanderer von der Küste und aus den Anden sollten sich ihre Träume auf ein Leben mit einem sicheren Job in der Ölindustrie nicht erfüllen, und so stieg allmählich die Unzufriedenheit in der Bevölkerung.

Nach über zwei Jahrzehnten verstaatlichte Ecuador schließlich 1990 Texaco. 220 Milliarden Liter Erdöl hatte die Firma gefördert.

Die staatliche Ölfirma Petroecuador übernahm die Anlagen – und förderte im gleichen Stil weiter, Texaco hatte die Norm gesetzt, wie man sowas professionell macht. Der Staat vergab weitere Konzessionen an andere Ölfirmen, die Einnahmen aus dem Öllexport betrug über Jahre hinweg um die 40% des Staatshaushalts. Ecuador war durch seine Ölreserven kreditwürdig geworden und verschuldete sich immer mehr, so dass das Land immer weiter Öl exportieren musste.

Die Klage gegen Texaco

Vom September 1992 bis April 1993 untersuchten Ärzte und Wissenschaftler der Harvard-Universität die Umweltschäden im Oriente, organisiert vom Centro de Derechos Economicos y

Sociales in Quito. Die Resultate waren so alarmierend, dass am 3. Nov. 1993 15 Siedler und Indigene gemeinsam eine Klage gegen Texaco in New York, dem Sitz der Firma, einreichten. 30.000 Menschen schlossen sich der Klage an. Da diese Klage im Interesse der gesamten Region war, konstituierte sich im Laufe der folgenden Monate in intensiven Diskussionen aus Bauern-, Frauen-, Menschenrechts-, Jugend- und Stadtviertels-Organisationen, dem Fondo Ecuatoriano Populorum Progressio sowie indigenen Verbänden der Siona, Cofan, Secoya, Huaorani und Kichwa die "Frente de Defensa de la Amazonia", die am 16.5.94 als formelle Struktur der Kläger gegründet wurde. Luis Yanza von der Coordinadora Popular del Nororiente wurde ihr Präsident.

Die Frente führte die Entscheidungen der « Vollversammlung der von TEXACO Betroffenen », der « Asamblea de Delegados de los Afectados por Texaco », aus und organisierte Demonstrationen, Aktionen und Öffentlichkeitsarbeit, um politischen Druck aufzubauen. Sie war (und ist) eine der wenigen Organisationen Ecuadors, in denen Indigene und Mestizen sich gemeinsam engagieren, da sie sich sonst wegen Landkonflikten, sozialen Unterschieden und ethnischen Vorurteilen häufig ablehnend gegenüberstehen.

Parallel, aber unabhängig von dem Prozess, schloss Texaco 1995 ein Abkommen mit dem ecuadorianischen Staat: Es erkannte an, dass es Schäden angerichtet hat und gab 40 Mio. \$ für ein Hilfsprogramm incl. der Reinigung von gut einem Drittel der giftigen Becken aus. Dieses Abkommen sollte später noch eine wichtige Rolle in den sich anbahnenden Prozessen spielen.

Aber davon und der gesamten Prozesslawine reden wir in der nächsten Ausgabe des Brennpunkt Drött Welt...

La crise de COVID-19 au-delà des fast news



Anne Muller, CITIM

Imagine – demain le monde, numéro 139

Le magazine belge a dédié une grande partie de son numéro à la crise de Covid-19 en l'abordant sous plusieurs angles - économie, climat, société, science ... ici et ailleurs. La crise a amplifié les inégalités planétaires et en même temps des groupes vulnérables dans les sociétés européennes ont été fortement touchés.

Dans l'article « Dix idées innovantes pour sortir de la crise », des demandes concrètes sont formulées afin de profiter de cette crise pour s'attaquer à des problèmes préexistants en Belgique comme par exemple le changement de la logique agricole, le renforcement du télétravail, la démocratisation des entreprises etc.

Publik Forum Nummer 9/2020 Dossier : Arbeiten und Leben nach Corona, was wir aus der Krise lernen können

In dem beigelegten Extradossier fragt sich die liberal-christliche Zeitschrift „Was wir aus der Krise lernen können“ und warnt vor einer allzu schnellen Rückkehr zur wirtschaftlichen Normalität. Handlungsbedarf sieht man u.a. bei der Entglobalisierung, einem Umdenken der Finanzierung im Gesundheitswesen, die Spekulationen mit Krisen an den Börsen. Auf der letzten Seite findet sich ein Auszug aus dem vielfach geteilten



Manifest der indischen Schriftstellerin Arundhati Roy: „ [...] Wir weigern uns anzuerkennen, dass es einen Bruch gibt. Aber es gibt ihn. Und doch eröffnet uns die schreckliche Verzweigung über diesen Bruch die Chance, über die Weltvernichtungsmaschine nachzudenken, die wir selbst gebaut haben [...]“.



Courrier international Hors-Série numéro 77

Cette édition hors-série, qui donne beaucoup de matière à réfléchir, est divisée en trois parties : « Moi et les autres », « Un quotidien à réinventer » et « Changer le monde ». Comme d'habitude, le Courrier International réunit des articles de journaux du monde entier qui traitent des sujets très variés parmi lesquels le recul du rôle de la femme (Pologne), les visions possibles pour les villes de demain (Emirats arabes unis), le défi de la crise alimentaire dans certains pays africains (Kenya). Naomi Klein est également de la partie avec son appel « Ne laissons pas les géants du web prendre le contrôle de nos vies ! ».



Forum für Politik, Gesellschaft und Kultur Nummer 407

Die luxemburgische Zeitschrift für Politik, Gesellschaft und Kultur, widmet ihre Juniausgabe der Zeit „Nach Corona“. Auch hier tauchen Gedanken zur Globalisierung auf und der Verantwortung der luxemburgischen Regierung, ihr nachzukommen („Die Zukunft der Globalisierung“). Auch auf einen aufmerksamen Umgang mit der Digitalisierung, die während der Krise voranschritt wird aufmerksam gemacht („Datenschutz und Netzhoheit nach COVID-19“). Konkret beleuchtet wird auch die schwierige Situation für den Journalismus während des Lockdowns („Die Pandemie – eine Herausforderung für Selbstverständnis und Beleuchtung der Medien“). Viele Problemstände traten während des Confinements verstärkt hervor, so auch die für Luxemburg besondere Situation der Grenzgänger, die Krise zeigte einmal mehr, wie sehr die Großregion auf ein Miteinander angewiesen ist („De l’interdépendance à la synergie“).

